

"Cette Chambre est d'avis que le gouvernement de Québec devrait agir dans le plus bref délai pour obtenir, comme prochaine étape dans la reconquête de nos libertés fiscales, que soit explicitement reconnu aux provinces un droit prioritaire en matière de taxation directe, à commencer par l'impôt sur les sociétés qui exploitent les richesses naturelles."

Daniel JOHNSON.



Les Affaires

RELATIONS
BIDO ST-LAURENT
MONTREAL 11
ECHANGE

Digeste de

L'INFORMATION FINANCIERE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
AU SERVICE DU QUEBEC DEPUIS 1928

VOL. XXXIV — NO. 9

MONTREAL

8 MAI 1962

Dévaluation = Spéculation = Inflation ?

En stabilisant arbitrairement la monnaie canadienne à 2 cents et demie au-dessous de sa valeur au marché libre, M. Fleming n'en avait sans doute pas prévu toutes les conséquences. Ou alors, cette mesure arbitraire lui était littéralement imposée par les faits ou des facteurs dont la révélation serait inopportune, en période électorale, d'autant plus que les effets les plus apparents de la dévaluation déplairaient sans doute aux habitués des plages américaines. Les réactions des hommes d'affaires et des économistes se montrent cependant assez nuancées. En supputant les effets prévisibles de la dévaluation, un spécialiste attaché à l'Institut d'Economie appliquée de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, M. Jean MEHLING, n'hésite cependant pas à prédire un grand afflux de capital étranger, la hausse des taux d'intérêts, l'inflation des prix et l'accroissement de l'emprise des capitalistes étrangers sur l'économie canadienne. Il signale, en particulier, l'accroissement du fardeau des intérêts sur la dette physique du gouvernement, des municipalités et des institutions du Québec, au moment même où elles ont le plus besoin d'emprunter pour assurer l'expansion industrielle de la Province et la multiplication des emplois.

Stabilisation, dévaluation et spéculation

Tous les problèmes économiques canadiens viennent de passer au second plan des préoccupations du grand public, avec cette stabilisation-dévaluation de notre dollar. Et pourtant, une dévaluation n'est jamais une opération qui porte en elle-même sa justification. Elle n'a de signification

Audacieuse, toute dévaluation l'est plus ou moins par définition. En tant que diminution de la valeur de la monnaie sur le marché des changes, elle peut cependant s'effectuer à deux instants : comme sanction officielle d'un état de fait (monnaie nationale dévaluée sur le marché libre des changes, qu'une décision gouvernementale reconnaît tout simplement); comme mesure "préventive" (recherche, par exemple, d'un accroissement des exportations nationales).

La dévaluation canadienne appartient à la seconde catégorie de décision. Mais, en plus, elle se double d'une décision de stabilisation du dollar. Celui-ci cesse désormais d'être "flottant". Les institutions monétaires internationales obtiennent satisfaction. Dans une certaine mesure, Monsieur Fleming n'a pas tort de prétendre que la décision prise réduira les manœuvres spéculatives sur notre dollar. Il n'est certain, cependant, que toute spéculation cesse réellement. L'audace de la manœuvre provient de ce que l'on a stabilisé la valeur du dollar canadien au-dessous de sa valeur sur le marché (dévaluation) alors que rien ne permettait de prévoir une chute aussi brutale. Mais comme par ailleurs, le ministre des Finances avait, à plusieurs reprises, annoncé qu'il ferait tout en son pouvoir pour accentuer, au maximum du possible, les pressions à la hausse sur le dollar canadien, peut-on être absolument certain que la dévaluation actuelle ne sera pas suivie d'une nouvelle chute ? Ou, au contraire (la chose paraît d'ailleurs plus probable), devant le bas niveau fixé au dollar, les spéculateurs ne seront-ils pas amenés à "jouer à la hausse" la monnaie canadienne ? Il faut d'ailleurs prévoir que, désormais stabilisé, le dollar du Canada va être "de-

mandé", ce qui aura pour effet de faire monter sa valeur. Déjà, sur la Bourse de Paris, le dollar canadien "cote", au marché dit parallèle, au-dessus du nouveau taux "officiel".

Dévaluation et prime à l'exportation

Le ministre des Finances, puis Monsieur Diefenbaker, ont largement mis l'accent sur les effets bénéfiques de la dévaluation en matière d'exportation. Sur le plan électoral, à l'approche du 18 juin, l'argument ne manque pas de poids. Mais que vaut-il du point de vue économique ?

Pour vendre, il faut être au moins deux : celui qui offre, et celui qui achète. Cette grosse vérité élémentaire échapperait-elle

CONSÉQUENCES À MONTRÉAL

La décision du gouvernement fédéral fera perdre une somme de \$600,000 à la Cité de Montréal au cours des prochains douze mois, a déclaré le directeur du service des finances de la métropole. Cette perte sera la conséquence de la baisse de la valeur des obligations de la cité et de la hausse des taux d'intérêt à payer. La banque de Montréal évalue à environ \$200 millions ses engagements sur le marché américain, mais le directeur des finances municipales a dit qu'il faudrait procéder à des calculs avant d'avancer un chiffre.

au ministère fédéral ? Ajoutons qu'il faut, en plus, offrir des marchandises pour lesquelles une baisse de prix de, par exemple, un pour cent, provoque une aug-

OPINIONS DIVERSES

M. Guy Vanier, président de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal :

L'annonce d'une dévaluation du dollar canadien est peut-être une nouvelle subite mais c'est une décision que l'on pouvait entrevoir. Pour maintenir une monnaie forte, il faut que les gouvernements balancent leurs budgets, tout comme le particulier doit limiter ses dépenses à la mesure de ses gains, et il faut aussi que le pays produise à des prix convenables un volume de marchandises capable de satisfaire les besoins du marché national et d'alimenter son commerce d'exportation. Ces conditions étaient loin de se réaliser de sorte que la monnaie pouvait difficilement maintenir le niveau de son cours.

La dévaluation du dollar canadien favorisera sans doute les exportations puisqu'elle a pour double conséquence d'augmenter le pouvoir d'achat des devises étrangères en notre pays et parce que, agissant par un biais, nous avons su réduire la marge entre les taux d'intérêt canadien et américain.

Le président de la Banque de Montréal, M. G. Arnold Hart : Cette mesure aura pour effet d'augmenter la confiance des étrangers qui désirent investir leurs capitaux au Canada.

"Cette décision éliminera plusieurs des incertitudes qui ont caractérisé les bourses étrangères et apportera une stabilité au dollar canadien sur le marché étranger".

M. J. C. Whitelaw, secrétaire général de l'association des manufacturiers canadiens : "A première vue, il semblerait que la stabilisation du dollar canadien constituerait une aide considérable à l'industrie au pays. Le taux mobile a toujours eu le désavantage de l'incertitude. Les placeurs de fonds étrangers au Canada ne réagiront peut-être pas favorablement à la manœuvre".

M. Ed. Nelson, président de la Farmers Union, de l'Alberta : "Nous ne sommes pas opposés à la stabilisation du dollar canadien à 92½ cents par rapport au dollar américain. Mais la nouvelle annoncée par le ministre des finances, M. Fleming, est une surprise. Il nous faut plus de temps pour étudier les chiffres avant de faire des commentaires détaillés.

M. Earl K. Brownridge, président de la filiale canadienne d'American Motors Ltd., a déclaré que sa compagnie cherchera à profiter de ce que la nouvelle dévaluation du dollar apporte en faveur des voitures canadiennes, afin de compenser pour l'augmentation du coût de la production.

Aluminum Co. of Canada Ltd. : Même si le taux d'échange du dollar canadien a été stabilisé à 92.5 cents, les prix des produits de Alcan au Canada et aux Etats-Unis ne subiront pas de changement.

Un des directeurs d'Abitibi Power & Paper Co. Ltd. : Le nouveau taux fixe du dollar canadien peut signifier une augmentation de la valeur des actions atteignant 16 ou 17 cents en 1962. Cette assertion est basée sur la formule par laquelle la baisse de un pour cent de la valeur du dollar canadien provoque une augmentation de 10 cents de la valeur des octrois de l'Abitibi Power durant l'année.

La diminution de 2.2 pour cent annoncée équivaudra donc à un revenu net de 25 cents par action pour l'année et à peu près 16 cents pour les huit derniers mois de 1962.

mentation des demandes plus que proportionnelles. Alors l'opération de dévaluation pourra être profitable. (Suite à la page 13)

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO :

En marge de la parcimonie du budget de Québec à l'endroit du Ministère du Commerce et de l'Industrie, un article de Roland PARENTEAU sur les impératifs de la DECENTRALISATION INDUSTRIELLE.

BONNE NOUVELLE:

M. Diefenbaker reconnaît, en principe, l'injustice du système actuel de répartition des impôts et s'engage à instituer une Commission royale d'enquête, composée d'économistes, pour étudier le problème et suggérer une solution raisonnable.

COMMENT ÉVALUER UNE OBLIGATION

Par Paul DELL'ANIELLO

De l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales



Nous nous sommes déjà rendu compte lors de l'article sur l'évaluation des obligations qu'il n'était jamais question, en finance, de remettre toute prête. Si le jugement a sa large part dans l'évaluation d'une débenture ou d'une obligation, disons que pour ce qui regarde les actions, il devient l'élément principal auquel se greffent certaines techniques secondaires.

Même au risque de décevoir certains lecteurs qui auraient aimé trouver dans ces quelques lignes des formules magiques, nous discuterons de l'évaluation des actions surtout sur le plan des principes généraux.

Inutile, je crois, de rappeler ici les caractéristiques des différents types d'actions. Notons cependant qu'on ne peut évaluer des actions ordinaires de la même façon que des actions privilégiées. Il y a même plus, étant qu'il y a tant d'espèces différentes d'actions privilégiées, on ne peut même pas établir une méthode d'évaluation unique pour toutes les actions privilégiées.

Cependant, pour être sérieuse, l'analyse de n'importe quelle action doit porter sur certains

points généraux que nous nous efforcerons d'étudier dans cet article. Nous aurons l'occasion d'examiner certaines techniques plus précises dans le prochain exposé.

Du général au particulier

Voici les éléments qui constituent la toile de fonds de notre analyse des actions :

- En premier lieu nous étudierons certaines résultantes de l'économie en général sur la valeur étudiée,
- Ensuite, nous examinerons les tendances du secteur économique où se situe l'entreprise analysée,
- Finalement, nous passerons à l'intérieur de l'entreprise pour y appliquer certains tests de profitabilité et de solidité financière.

Influence de l'économie

Que recherchent les analystes financiers lorsqu'ils étudient l'économie du pays en général ? Je dirais que ce qu'ils veulent surtout prévoir c'est la tendance du volume de production des biens et des services pour l'ensemble du pays. Est-ce que pour les années à venir, le pays produira autant, plus ou moins d'automobiles, de maisons, de produits agricoles et le reste, que par les années passées ? Est-ce que le taux d'augmentation de la production se maintiendra ou bien atteindra-t-il des niveaux jusqu'ici inconnus ou inespérés ?

Voilà en général le genre de questions auxquelles doit nécessairement s'intéresser tout analyste financier. Voyons quelle influence la réponse à ces questions peut avoir sur l'évaluation d'une action.

Si, comme ce fut le cas durant les années 30, l'analyste d'accord avec certains économistes, prétend que le pays a connu ses plus belles années et qu'il est inutile de prétendre que la production s'accroîtra beaucoup, ce dernier ne peut que faire passer ce pessimisme dans l'évaluation des actions d'entreprises qui seraient le plus directement affectées par une telle stagnation économique, par exemple des entreprises qui produisent de la machinerie industrielle ou bien des entreprises de construction.

Si, d'un autre côté, l'analyste s'incorpore au tourbillon plus optimiste des années 50, sa conclusion sera que puisque le taux de production s'accroîtra fortement, les marchés de la plupart des entreprises deviendront plus importants occasionnant une augmentation de bénéfices pour ces dernières.

En plus de cet intérêt pour la tendance plutôt séculaire de la production nationale, l'analyste financier tout comme l'économiste d'ailleurs, cherche à découvrir s'il faut s'attendre à des variations cycliques dans la production, c'est-à-dire des variations qui feraient passer le pays par des périodes d'expansion suivies d'autres périodes de récession.

Finalement, disons que s'il est un autre point que doit étudier l'analyste c'est celui qui est lié à tout ce que nous avons dit plus haut : les variations dans le niveau des prix. Vous pouvez en effet prévoir comment des fluctuations de prix auront une influence on ne peut plus directe sur les coûts de production et par conséquent sur les prix de vente des biens.

L'industrie étudiée

Donnons ici au mot *industrie* non pas le sens restreint d'entreprise industrielle en particulier comme, par exemple, la compagnie Ford du Canada, mais bien plutôt le sens de secteur économique où évolue l'entreprise étudiée, comme par exemple l'industrie de l'automobile dont fait partie la Compagnie Ford du Canada.

Inutile d'insister sur le fait que l'avenir d'une industrie ainsi définie est en relation directe avec l'avenir des parties constituantes. Si la demande totale pour tel genre de produits s'accroît, il est à prévoir que les entreprises les mieux administrées, dans ce secteur, ne pourront que tirer profit de ces accroissements de ventes.

De plus, une étude de l'industrie, pour être complète, doit tenir compte de l'attitude des concurrents, de leurs nouveaux produits, de leurs procédés de fabrications, de leur agressivité, des recherches qu'ils font.

Evidemment, il ne faut pas oublier que les considérations faites pour une industrie ne peuvent être faites dans le vide, c'est-à-dire qu'elles doivent être faites en tenant compte de tout ce qui a été dit à propos de l'économie en général. C'est ainsi qu'une étude sur une industrie doit examiner l'influence d'un accroisse-

ment de population, des habitudes des consommateurs en période de crise ou en période de prospérité.

De plus, on ne peut limiter l'étude de la concurrence au seul secteur étudié. S'il est vrai par exemple que tous les producteurs de charbon sont en concurrence les uns contre les autres, il n'en demeure pas moins vrai que l'industrie du charbon, en bloc, est en concurrence contre l'industrie du gaz naturel, l'industrie de l'huile à chauffage ou même l'industrie de l'électricité.

Dans des siècles de progrès technologiques comme ceux que nous vivons, il est facile de comprendre que toute entreprise peut être dépassée rapidement par une autre à cause d'une découverte nouvelle ou d'un nouveau procédé de fabrication. Puisque ces innovations ont comme résultat par exemple une diminution des coûts ou bien le produit d'un meilleur produit, l'on comprend facilement pourquoi nous incorporons l'étude de l'industrie à une analyse de la valeur d'une action.

Evaluation de l'entreprise

Le dernier stage de notre étude en trois points nous fait enfin aboutir à l'entreprise dont nous voulons évaluer les actions.

Normalement, il est utile d'avoir quelques données historiques sur la compagnie étudiée. Tout comme les notes biographiques d'un homme peuvent nous donner une idée de l'homme lui-même et de ses possibilités d'avenir, de la même façon, un exposé historique des développements d'une entreprise peut nous aider à tirer certaines conclusions sur l'avenir de cette dernière. C'est ainsi, par exemple, que ces notes historiques pourraient nous donner des détails sur certaines difficultés financières majeures qu'aurait eu à traverser l'entreprise comme un défaut dans le versement des intérêts sur les obligations, une réorganisation financière ou aussi une lutte d'actionnaires.

Ensuite il est toujours sage de jeter un coup d'œil sur l'administration de l'entreprise. Qui siège sur le conseil d'administration ? Sont-ils nommés simple-

ment pour des raisons de prestige ou bien contribuent-ils de façon intelligente aux politiques de l'entreprise ? Toute l'organisation repose-t-elle sur les épaules d'un seul homme, le fondateur assez souvent ?

Le point où viennent probablement converger toutes les remarques faites jusqu'ici est celui de la prévision des ventes. Puisque tout doit pouvoir finir par se traduire en dollars et en cents, les remarques sur l'économie ou l'industrie nous seront utiles en tant qu'elles nous permettront d'en arriver à une prévision rationnelle des ventes futures et de la tendance du volume des ventes dans l'avenir.

Quel est le marché de l'entreprise ? L'entreprise perd-elle du terrain en face de ses concurrents ? Où se situe le marché ? L'entreprise souffre-t-elle d'un éloignement de sa clientèle ?

S'il est un autre point à étudier aussitôt qu'il est question de prévision de ventes, c'est celui que nous avons déjà signalé : le développement des nouveaux produits ou tout aussi bien les améliorations apportées aux produits qui existent déjà. Ainsi une automobile de modèle 1962 est tellement différente d'un modèle 1920 qu'on pourrait tout aussi bien dire qu'il s'agit là de deux produits différents, et pourtant les changements ont été faits successivement le long de près d'un demi-siècle.

De plus, il est essentiel d'examiner la méthode qu'emploie l'entreprise pour approcher le produit jusqu'à sa clientèle. Quels sont les canaux de distribution qui sont utilisés ? L'entreprise passe-t-elle par des grossistes ? A-t-elle ses propres débouchés au détail ? La formule employée diffère-t-elle beaucoup de celle des concurrents ? Pourquoi ? Est-ce plus avantageux, plus profitable ?

Finalement, la conclusion que devrait amener cette étude sur les ventes en est une sur les perspectives de profits pour l'entreprise.

Une action n'est pas une excellente valeur parce que l'entreprise fait un volume énorme de ventes mais bien parce que l'entreprise réalise des profits intéressants.

Initiative gouvernementale

Des cours par correspondance pour les évaluateurs fonciers

Un système de cours par correspondance préparé conjointement par le service d'extension de l'Université de Montréal et l'Association des estimateurs municipaux de la province de Québec sera bientôt établi pour les évaluateurs fonciers.

C'est ce qu'a annoncé M. Lucien Cliche, le ministre des Affaires municipales, dans un communiqué de presse contenant en outre, les chiffres concernant les cours collectifs et individuels en estimation foncière dispensés par son ministère.

Depuis la fin de janvier 35 cours ont été donnés et 1,393 estimateurs, conseillers municipaux et citoyens de diverses municipa-

lités y ont participé. De ce total, 15 cours étaient collectifs. On prévoit que plus de 50 cours individuels et collectifs auront été donnés d'ici la fin de mai.

Les cours d'estimation foncière du ministère des Affaires municipales ont été inaugurés il y a quelques années déjà. Ils portent sur les principes généraux qui doivent être appliqués afin d'estimer la "valeur réelle" de la propriété immobilière.

Ils s'adressent surtout aux estimateurs des municipalités urbaines. Jusqu'ici, quelque 35 estimateurs y ont pris part. Les cours de cette année auront lieu les 11, 12, 13 et 14 juin.

1,267,944 véhicules en 1962

80% des automobilistes sont maintenant assurés

"D'ici très peu de temps, la presque totalité des automobilistes du Québec seront protégés par une police d'assurance, ou seront par eux-mêmes, solvables". Cette prédiction faite par le premier ministre Jean Lesage est basée sur les résultats obtenus en quelques mois par l'application de la nouvelle "loi pour l'indemnisation des victimes d'accidents de la voie publique" : la proportion des conducteurs assurés est passée de 55 p. cent à plus de 80 p. cent.

"On ne saurait imaginer, dit-il, le nombre d'injustices qu'une telle loi a pu corriger. Evidem-

ment cette dernière n'a pas été appliquée sans heurts; mais elle l'a été strictement sans le moindre favoritisme de la part de qui que ce soit et à l'endroit de qui que ce soit..."

Le chef du gouvernement croit que l'on verra, sur nos routes, de moins en moins d'automobilistes pour qui la vie et les biens d'autrui n'ont aucune importance, bien que le nombre de véhicules-moteur continue de progresser dans la province : on en compte 1,267,944, soit 106,345 de plus qu'en 1960-1961.

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635, HENRI-BOURASSA, EST

Téléphone DU. 1-7788

MONTREAL

HUILE
INSTALLATIONS

BRÔLEURS

RÉPARATIONS

ELIECO

JOSEPH ELIE

Service 24 heures par jour

4135 Rouen, Montréal 4

Téléphone CL. 4-7141

S'il s'agit de PAPETERIE ou d'ACCESSOIRES de BUREAU
appelez ou écrivez aux

Librairie Pilon Stationers Inc.

750, Beaubien

CR. 4-6487

800 est, Mont-Royal

LA. 4-3081

851, Décarie

St-Laurent

RI. 8-7961

8559, St-Laurent

DU. 1-6261

Le rôle du spécialiste dans la fonction publique et au sein de l'entreprise industrielle

Le spécialiste ne saurait usurper les droits de ceux qui détiennent l'autorité.

— Roger Grégoire

La distinction nette entre les fonctions hiérarchiques et les fonctions de conseil ne correspond plus à la réalité des grandes entreprises industrielles.

— Roger Chartier

Plus le spécialiste gravit les échelons supérieures de la fonction publique, moins il doit être spécialiste.

— Paul Pelletier

Les spécialistes ne sont que des compléments, des aides du groupe en charge de l'administration.

— W. A. Hunter

Voilà les opinions essentielles exprimées par les conférenciers invités à la clôture du 17^{ième} Congrès des relations industrielles, tenu à Québec récemment.

Roger Grégoire

M. Roger Grégoire, conseiller d'Etat, invité à parler de la fonction de conseil dans la société moderne, a noté que la complexité des entreprises modernes et l'évolution rapide de la technique exigent que les dirigeants s'assurent les services de spécialistes qui peuvent leur indiquer les tendances dans les industries ou la société globale et les conseillers sur les décisions à prendre.

Mais pour lui, le conseiller doit demeurer celui qui a le savoir, sans disposer pour autant du pouvoir.

Il y aura toujours, selon M. Grégoire, une opposition fondamentale entre le politique et le technique. Celui qui détient le pouvoir doit toujours user de son jugement personnel et prendre la responsabilité des décisions finales. Il ne doit pas se servir du technicien pour éviter de prendre les risques inhérents à son poste.

D'autre part, le conseiller lui-même ne doit pas se servir de

son prestige d'expert pour défendre des intérêts particuliers, pour diriger par personnes interposées, et détenir l'autorité sans les risques qui l'accompagnent. Quand cela arrive, on a affaire à des viols de conscience ou au règne des technocrates.

Roger Chartier

Moins catégorique peut-être que M. Grégoire, M. Roger Chartier, du département des Relations industrielles de Laval, a proposé un compromis basé sur un travail d'équipe fonctionnel. La théorie qui veut une distinction très nette entre les fonctions hiérarchiques et les fonctions de conseil ne correspond plus à la réalité des grandes entreprises industrielles d'aujourd'hui, a-t-il dit. Les spécialistes qui s'occupent de recherche, de développement, de finance, de génie et de direction du personnel, gagneraient, dans les grandes entreprises, à ne plus être considérés uniquement comme des spécialistes sans autorité pour décider quoi que ce soit. Ils sont au moins égaux en importance aux experts de la production et des ventes, avec lesquels ils doivent travailler sur un même pied, comme des coéquipiers.

C'est ce que M. Chartier définit comme un "concept de travail d'équipe fonctionnel". A l'égard des fonctions le nouveau concept cherchera à couvrir toutes les tâches nécessaires et à leur assigner l'importance et l'autorité qui leur reviennent. A l'égard du travail d'équipe, le concept visera une collaboration de tous les instants, assurant entre des fonctions à certains égards opposés le meilleur équilibre économique possible.

Paul Pelletier

Pour sa part, M. Paul Pelletier, Commissaire à la Commission du service civil, est d'avis que "plus le spécialiste gravit les échelons supérieurs de la fonction publique, moins il doit être spécialiste." Il a entretenu son auditoire principalement sur le rôle du conseil dans la fonction publique.

Il arrive souvent que les ministres ne soient pas des experts dans les divers domaines qu'englobent leur ministère, note M. Pelletier. Aussi doivent-ils se replier, beaucoup plus que les chefs d'industrie, sur l'avis de leurs conseillers.

"C'est ici que la spécialisation trop outrée devient excessivement dangereuse. Si le sous-ministre

fictif du ministère de la Santé ne voit rien d'autre que la médecine, et si son ministre, également fictif, possède suffisamment de poids au sein du cabinet, il n'est pas impossible que le gouvernement prenne des mesures qui soient intrinsèquement saines au point de vue médical mais qui soient en même temps disproportionnellement grandes et coûteuses en regard des multiples autres besoins de la population canadienne."

M. Pelletier ajoute cependant qu'il est essentiel au bien-être sociologique, politique et économique du pays que la fonction publique soit munie à ses niveaux intermédiaires et inférieurs d'un corps de spécialistes de tout premier ordre.

M. W. A. Hunter

Abordant le rôle du spécialiste dans l'entreprise privée, M. W. A.

Hunter, de la compagnie Leatham Simpson, a affirmé que l'industrie ne peut plus se contenter de contrôler des situations mais qu'elle doit s'efforcer de prévoir et de contrôler le changement même des situations.

De par leur importance croissante, les industries sont responsables devant les employés et devant les citoyens. Plusieurs villes ont disparu de la carte parce que leur principale industrie était mal administrée.

Selon M. Hunter, les administrateurs doivent se familiariser avec toutes les techniques, non pour remplacer les spécialistes et les conseils mais pour apprécier leurs rapports et recommandations à la valeur réelle.

Les spécialistes ne sont que des compléments, des aides du groupe en charge de l'administration.

Le président du SAVI :

"Nous avons, chez nous, un capital humain en voie de se perdre, et qui a cessé d'être productif"

"Après six ans de travail auprès des immigrants, voyageurs et itinérants, le Service d'accueil aux voyageurs a été amené à constater que nous avons chez nous un capital humain en voie de se perdre et un capital humain qui a cessé d'être productif."

C'est ce qu'affirmait ces jours derniers Me L.-P. Guay, président du Service d'accueil (SAVI), une des 33 oeuvres de la Fédération, à l'occasion d'une réunion de l'état-major de la campagne, qui se prolonge jusqu'au 14 mai.

"Le capital humain qui menace de nous échapper à moins qu'on n'y accorde une attention immédiate, c'est celui de nos jeunes ruraux qui n'ont pas reçu une éducation suffisante et viennent à Montréal dans l'espoir d'y apprendre un métier. Le gouvernement actuel semble préoccupé de cette situation. Les mesures touchant l'éducation, prises en 1961, ne s'étendent pas toutefois à ceux qui ont déjà 16, 17 et 18 ans. Le Service, qui a compilé des données précises sur ce grave problème, espère que le ministère du Bien-être social et de la Famille l'aidera à trouver, à Montréal ou ailleurs, les ressources d'orientation professionnelle, d'éducation et d'apprentissage dont ces jeunes ont besoin."

"Le capital qui a, selon toute évidence, cessé d'être productif, a continué Me Guay, c'est celui des itinérants chroniques qui vont de Vancouver à Halifax, utilisant les secours d'urgence et les abris sans qu'une action soutenue et concertée entre les grandes villes puisse arriver à réduire leur malheur individuel et le problème à tous de la vie en marge de la société."

"Nos projets sont déterminés par des préoccupations identiques à celles de l'année écoulée, a conclu le président du Service : une attention spéciale aux jeunes ruraux québécois qui veulent s'inscrire ou apprendre un métier à Montréal, une intensification du service logement, une amélioration de la situation en ce qui a trait au parrainage des réfugiés et, enfin, l'étude des meilleurs moyens de coordonner tous les efforts des services aux immigrants."

Selon le ministre de l'Industrie et du Commerce :

La situation presque catastrophique du chômage nécessite la mise en oeuvre d'un programme d'industrialisation décentralisée

Montréal a des taux de chômage inférieurs à la moyenne nationale, a révélé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. André Rousseau, alors que le taux moyen du Québec excède le taux national.

Ces faits, mis en lumière par des études récentes, prouvent "que le reste de la province souffre d'une situation quasi ca-

tastrophique", ajouta le ministre.

M. Rousseau prenait la parole à Chicoutimi à l'occasion de la mise en fonction du délégué industriel de la région du Saguenay-Lac-St-Jean, M. Jacques Tessier.

Il a établi la comparaison entre les taux de chômage de la région de Montréal et ceux du reste de la province pour mieux démon-

trer que les diverses régions du Québec se développent à des rythmes très inégaux.

Ce sont ces inégalités qui ont amené le gouvernement à mettre en oeuvre un programme d'aménagement régional de "décentralisation industrielle ou, si vous aimez mieux, d'industrialisation décentralisée", comme le dit M. Rousseau.

"Il faut respecter les conditions de vie et de développement de l'industrie et il ne faut pas lutter inconsidérément contre les forces naturelles de la concentration, ajouta le ministre. Mais ces forces de concentration peuvent être mises à profit dans le développement régional."

Pour assurer la décentralisation, le ministère de l'Industrie et du Commerce a mis au point un programme régional qui comprend la division de la province en territoires de développement économique, la nomination de délégués industriels régionaux, et la formation de conseils économiques régionaux.

M. Rousseau a cité comme exemple de succès de ce dernier moyen, le Conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent, dont il espère voir les répliques dans un grand nombre de régions.

"Ce conseil, a-t-il dit, a des fonctions consultatives seulement."

"Le rôle du secteur privé demeure vital, et par le fait même, lui confère de grandes responsabilités dans la bonne marche de l'économie".

L'aciérie québécoise,

Le rapport de l'IRSID : C'est pour le mois de juin

Le gouvernement de la province recevra au mois de juin un rapport sur l'étude économique et technique du projet d'établissement d'un complexe sidérurgique, étude entreprise en décembre dernier par la société française IRSID. C'est ce qu'a déclaré M. Jean Lesage en chambre, au cours d'un débat sur le bill de l'Atlantic Iron Ore.

"Les Affaires" publiait dans son numéro du 10 avril un article exposant la complexité du travail entrepris par l'IRSID, et nous prévoyions alors la réception par Québec d'un rapport, au début de l'été.

Les membres du parlement ainsi que la population semblent très impatients de connaître les conclusions, le projet d'aciérie

étant l'un des plus importants projets mis de l'avant par Québec.

Les propos du premier ministre contiennent d'ailleurs souvent de quoi irriter les protagonistes du projet. Ainsi, au cours de ce même débat, M. Lesage répondant à une question de l'opposition a déclaré que "nous avons pris les moyens d'établir ce complexe sidérurgique", mais il ajoute, "... si c'est économiquement possible", laissant ainsi planer un doute. Notons toutefois que le premier ministre ne dit pas "si c'est économiquement rentable", car il semble bien qu'une forte majorité des membres du cabinet soit en faveur du projet, qu'il soit rentable ou non, du moins pour les premières années d'opération.

M. Daniel Johnson propose :

Une compagnie de la couronne pour exploiter le minerai de fer du Nouveau-Québec

M. Daniel Johnson, chef de l'opposition, s'est demandé, la semaine dernière, s'il ne serait pas opportun de créer une compagnie de la couronne pour exploiter le minerai de fer dans le Nouveau-Québec.

M. Johnson a posé cette question alors que l'Assemblée législative étudiait, article par article, le projet de loi au sujet de l'Atlantic Iron Ore, qui possède des droits miniers sur un territoire de cent trente-quatre milles carrés près de la baie de l'Ungava.

Cette compagnie appartiendrait aux intérêts américains du groupe Eaton et aux intérêts allemands du monopole Krupp.

L'opposition a reproché au gouvernement de ne pas tenir une de ses promesses électorales.

"A la télévision, à la radio et dans les journaux, a dit M. Johnson, le ministre des richesses naturelles s'est fait le défenseur du parti libéral et de son programme. Il prêchait l'exploitation

de nos richesses minières par nos gens et pour nos gens... l'heure de la vérité pour un parti politique sonne quand il prend les rênes du pouvoir. La preuve vient d'être faite par le ministre des richesses naturelles que le peuple de la province a été trompé..."

"Le peuple n'a pas été trompé, a répliqué M. René Lévesque. La politique du gouvernement est logique. Nous désirons accentuer le mouvement minier, mais en augmentant les bénéfices que la province doit retirer. C'est le premier pas essentiel..."

M. Johnson: "N'y a-t-il pas une autre alternative pour le gouvernement d'accentuer le mouvement minier? Autre que celle de donner un permis d'exploitation à Eaton et Krupp? Est-ce qu'on ne pourrait pas fournir l'opportunité à une compagnie privée du Québec? Pourrait-on créer une compagnie de la couronne qui serait supportée par la Société générale de financement?"



Publiées par les PUBLICATIONS "LES AFFAIRES" Inc.
635 est, Henri-Bourassa, Montréal, P.Q. Tél. : DU. 1-1888

Président : Julien LEVASSEUR; Vice-Président : Bernard LANCOT; Secrétaire-trésorier : Gabriel LAPOINTE; Directeurs : Gérard ELIE et Séraphin VACHON.
Directeur-gérant : Séraphin VACHON; Secrétaire de rédaction : Paule VACHON; Rédacteur : Yvan PELLAND; Publicitaire : Hubert GAUCHER, L.S.C.

Abonnement : 6 mois, \$4.00; 1 an, \$7.50; 3 ans, \$15.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Le commerce extérieur du Canada

La collaboration entre le capital et le travail peut solutionner les problèmes de concurrence

N.D.L.R. — Le problème majeur qui paralyse actuellement le commerce extérieur canadien est sans doute la quasi impossibilité dans laquelle se trouvent nos entreprises d'abaisser le coût de revient de la production industrielle. Cette difficulté prend plus de relief depuis la formation en Europe du Marché commun. Or, on voit à l'horizon se dessiner un mouvement d'entente entre patrons et employés d'où résultera, à ce que l'on souhaite, une collaboration réciproque, une coordination des efforts qui auraient pour résultat de régler en partie certains aspects du problème. A ce sujet, Laurent Lauzier, de "La Presse", résume la question et conclut, optimiste, "qu'on peut normalement escompter un certain rapprochement du travail et du capital, du moins au niveau supérieur de leur direction". C'est un début. Voici, dans l'intention de nos lecteurs, ce qu'écrit M. Lauzier à ce sujet :

Fait intéressant à signaler, il arrive que les présidents de nos principales entreprises industrielles et minières sentent tous le besoin d'aborder el sujet du Marché commun et de fixer les conditions principales de notre réussite dans la conquête des nouveaux débouchés que nous offre ce vaste marché.

Les opinions exprimées varient naturellement quelque peu selon les secteurs de la production, mais les principes de base formulés sont généralement les mêmes. Nos chefs d'entreprises admettent que nos coûts de production sont généralement trop élevés et qu'il faut trouver les moyens non seulement d'en arrêter la hausse constante mais encore de les abaisser par un rendement plus efficace de nos industries.

On doit reconnaître dans ces nouvelles préoccupations une influence directe de l'expérience que vivent actuellement les pays membres de la Communauté économique européenne. Nos industriels en examinant ce qui se produit en Europe prennent conscience des déficiences qui paralysent actuellement le développement de notre commerce extérieur et par voie de conséquence celui de notre industrie.

Réaction la plus importante à signaler dans leur attitude à l'égard des problèmes nouveaux qu'ils découvrent, ils reconnaissent enfin qu'ils ne peuvent agir seuls et qu'ici, comme en Europe, c'est dans la collaboration entre le capital et le travail et les autorités gouvernementales qu'ils trouveront la solution à leurs difficultés. Naturellement, peu nombreux sont encore ceux qui précisent sur quels terrains se fera l'entente souhaitée entre les forces de la production mais il est facile d'observer que la plupart sont à la recherche de moyens d'améliorer leurs relations avec le travail.

Il serait inutile d'espérer dans ce domaine un changement rapide et surtout radical car il ne semble pas que les dirigeants du monde ouvrier soient tous disposés à favoriser une évolution de ce genre. Au contraire, ils sont plutôt enclins à confier l'économie et d'effectuer la planification qu'ils réclament.

Cette attitude qui trouve une explication dans la force numérique que représentent les syndicats au point de vue politique et aussi dans la tendance générale à demander de plus en plus à l'Etat dans tous les domaines n'empêche pas complètement les dirigeants des grandes syndicales de regarder eux aussi vers l'Europe et de laisser certaines portes ouvertes à une collaboration plus efficace avec le capital.

Un exemple assez récent de ce début d'évolution a été donné alors que le Conseil national de la productivité conviait à un colloque de quelques jours des chefs d'importantes entreprises et des chefs syndicaux pour étudier la possibilité d'améliorer les relations entre le capital et le travail. Peu d'informations ont été communiquées sur les résultats de ce colloque mais, selon certaines déclarations de chefs d'entreprises qui y ont assisté, des progrès ont été réalisés.

Le Conseil national de la productivité prévoit d'autres réunions de ce genre et même des voyages en Europe où patrons et chefs syndicaux examineront ensemble le fonctionnement des relations industrielles dans les principales entreprises du Marché commun. On peut donc normalement escompter un certain rapprochement du travail et du capital, du moins au niveau supérieur de leur direction.

A la recherche d'une VRAI formule d'avenir.

Promesses et périls des solutions extrêmes

Par Me Marcel FARIBEAULT,
Président du Trust Général du Canada

En marge de la présentation du rapport annuel du Trust Général du Canada, son président, Me Marcel Faribault a prononcé un discours remarquable sur l'évolution économique et sociale de notre pays, discours qui mérite d'être lu attentivement. Nos lecteurs nous seront grés de leur présenter ici, intégralement, le texte de Me Faribault. Incidemment, le rythme de croissance du Trust Général du Canada ne cesse d'étonner, et les résultats de son dernier exercice financier ne sont que la suite logique du progrès phénoménal que l'entreprise enregistrait l'année précédente.

Interdépendance des valeurs

On s'accorde à reconnaître que l'économie canadienne et la québécoise ont pris quelque élan dans le dernier semestre, mais le taux de croissance de l'une et de l'autre nous paraît encore fort loin de ce dynamisme vigoureux et régulier qu'engendrent la confiance dans une orientation sûre et la claire vision du but poursuivi. Une économie nationale peut en effet se comparer à un coureur de fond dont le rythme respiratoire, la coordination des muscles, la connaissance de ses ressources et la détermination volontaire sont les éléments de succès beaucoup plus que les sprints sensationnels. L'investissement fait partie de cette forte musculature, et cependant on ne peut se cacher le désappointement des actionnaires et des épargnants devant l'accroissement des taxes, déception qui s'augmentera presque certainement dans les mois à venir à raison des charges nouvelles assumées par l'Etat provincial et du déficit déjà considérable du trésor fédéral.

Il faut donc souhaiter que la révision des conditions générales à laquelle on se consacre présentement, accorde quelque place à des considérations de gradualité et de mesure. L'expérience des autres doit demeurer l'école du plus grand nombre, notamment de ceux qui ont charge de la chose publique.

Ce n'est certes pas sans raisons profondes que le gouvernement québécois a nommé une commission royale sur l'éducation et le pouvoir fédéral une commission royale sur la banque et le crédit; que l'on annonce la constitution d'une société provinciale de financement et que se discutent des projets de refonte de la constitution; que, dans le domaine international, le développement du marché commun force le Canada à réfléchir sur ses échanges commerciaux et ses liens politiques avec le Commonwealth. A lire ou écouter essayistes, publicistes et commentateurs, on sent fort bien que les mêmes préoccupations sont partout présentes, et portent à la fois sur les lois, les pratiques, les structures et les institutions. La tenue d'un concile oecuménique et la préoccupation de l'unité religieuse en sont une preuve supplémentaire à un degré encore plus élevé. Et c'est une preuve de maturité que cette seule conjonction des considérations sociales, culturelles, économiques et politiques dont l'interdépendance ne fait plus de doute.

L'enquête sur l'éducation ne relèverait pas normalement de nos remarques si précisément nous n'attachions à l'entraînement aux affaires une place prépondérante dans les desiderata immédiats de

la nation québécoise. Or, de toute évidence, cette formation ne s'acquiert pas de la même manière selon la préparation antérieure; si l'on a reçu une instruction de type classique, c'est à travers une présentation qui fera des affaires un service et des grandes affaires un grand service de la société, qui montrera l'économie comme une composante des décisions po-



litiques, qui parlera de la sociologie comme d'un élément sur lequel baser le droit, qu'on pourra atteindre l'étudiant et solliciter le jeune homme vers des études plus poussées et des carrières plus directement liées à l'administration et à la finance.

Si au contraire l'industrie fondamentale a été de style moderne, on pourra plus facilement se servir de données statistiques, de formulations mathématiques, de projections et de moyennes. L'on se dirigera alors vers la recherche économique proprement dite comme vers une carrière à satisfaction scientifique, vers la planification comme effort de transpiration au réel de la connaissance acquise par la comparaison avec d'autres économies, et vers le service de l'Etat dans les domaines de la taxation, des contrôles monétaires et de la nationalisation comme vers la pratique même de l'économie.

Quelqu'exagération quelle paraisse dans une si brève réduction l'opposition existe entre les deux méthodes et trop d'autonomie ou d'importance accordée aux théoriciens de l'économie peut être aussi dommageable que leur déni ou leur absence l'ont été dans le passé. Si la seule pratique des affaires est en effet devenue insuffisante le succès matériel et la direction efficace, elle demeure une des conditions essentielles d'ajustement au réel à partir de ce que la formation classique a de trop général et la formation moderne de trop spécialisée.

La discipline de la réussite est celle du labeur, de la frugalité, de la contradiction, de la patience et de l'objectivité, pour les peuples comme pour les individus. Or il nous paraît exister chez nous trop de prodigalité et trop peu de productivité, trop d'impatience et pas assez d'attention, trop de préoccupation des coûts mineurs et trop d'incompréhension de la valeur des ensembles, trop d'optimisme en l'individu et pas assez de collaboration réaliste.

Nous voudrions donc pouvoir trouver très bientôt, en français, dans les collèges, les universités, à la radio et à la télévision, des cours, des ouvrages et des leçons

sur l'initiation aux affaires à partir d'un droit civil élargi et non plus d'un droit strictement commercial, alors que la société est devenue industrielle, financière et internationale; sur l'économie aussi à partir non de l'économétrie mais du sens commun, parce que l'économie s'est révélée tout autant nécessaire que la comptabilité dès lors que l'on prend du champ et de la hauteur; sur la politique enfin à partir sans doute d'un nationalisme toujours fondamental, mais encore des autres nationalismes et d'un internationalisme culturel et économique qui comporte lui aussi des satisfactions intellectuelles et morales.

Notre croissance économique

Comment se constituent les capitaux, grâce à quels intermédiaires entrent-ils dans le circuit des affaires et dans quel but, à quel moment l'investissement se fera-t-il de préférence par le prêt et les obligations ou par les actions et les participations? A quelle époque un peuple doit-il être surtout épargnant, capitaliste ou entrepreneur, et par la formation de quels groupes, la mise sur pied de quelles institutions? Tout cela peut s'apprendre et doit se pratiquer, de préférence toujours par l'entreprise privée, mais sans exclure à l'occasion le support ou l'orientation de l'Etat.

Quels qu'en soient le détail, la forme ou les résultats, la société de financement annoncée par le discours du trône constitue un effort à convaincre les épargnants d'investir en actions. Il s'agit donc tout autant d'une mesure éducative que d'une mesure opérative. Mais, il nous faut bien rappeler depuis combien d'années les compagnies de fiducie demandent d'élargir le pouvoir de placement des exécuteurs testamentaires de façon à leur permettre une fraction des biens administrés en titres de participation et non seulement de créance.

Dans le très intéressant livre "Croissance et structure économique de la Province de Québec" qu'il vient d'écrire pour le ministère du Commerce et de l'Industrie, monsieur André Raynaud a rappelé que l'économie québécoise est intégrée très largement à celle de l'Ontario et que les deux provinces bénéficient d'un même taux d'augmentation de la production. Il ajoute que si le niveau de vie et le revenu moyen sont moins élevés dans le Québec, d'une part cela tient à des causes séculaires non politiques, et d'autre part ce retard est en voie d'être rattrapé, donnant raison aux évaluations et prédictions des historiens de l'économie.

On peut ajouter à ces constatations qu'il existe dans le Québec, par rapport à l'Ontario:

- a) un nombre inférieur de villes moyennes, de grandes entreprises et d'industries de transformation;
- b) un nombre inférieur de succursales de banques et de compagnies de fiducie autochtones, elles-mêmes d'ailleurs moins puissantes;
- c) un nombre inférieur de maisons de change, de courtiers en valeurs et de sociétés d'assurance indigènes;
- d) un nombre inférieur de fonds de pension, corporatifs ou communautaires, comme aussi bien de fondations et fiducies charitables éducatives.

(Suite à la page 12)

C'EST QUÉBEC QUI DOIT ORIENTER LE CANADA

A cause de son site géographique, de ses ressources naturelles et de la vitalité des Canadiens français, c'est la vieille province qui donnera le ton à la politique industrielle et commerciale de l'Est canadien et contribuera le plus à déterminer les caractères distinctifs du pays. Mais pour cela, la participation agissante du Canada français aux affaires doit augmenter rapidement.

Québec doit conserver sa personnalité. Notre province est un bastion contre le conformisme; elle doit s'ajuster à la notion du changement et prendre en main ses propres destinées. Il ne faut pas craindre d'apporter les réformes qui sont nécessaires et préparer des chefs pour assurer l'avenir. Pour atteindre ses fins, le Québec doit orienter une bonne partie de sa jeunesse vers le domaine des affaires et de l'industrie.

Il y a aujourd'hui, à travers toute la province de Québec, et dans toutes les couches de sa population, un désir réel et sincère que des mesures efficaces soient prises afin que la croissance économique de notre territoire atteigne le niveau élevé dont jouissent d'autres pays ainsi que d'autres régions industrialisées du Canada. Ce désir s'accompagne d'une prise de conscience des grands changements matériels survenant dans le monde. On enregistre également un empressement, inconnu jusqu'à présent, afin qu'il y ait participation active de notre part à ces changements.

Ainsi, nous sommes tous conscients du bouleversement qui se produit dans les structures traditionnelles de notre système d'enseignement. Nous sommes également conscients des efforts accélérés entrepris en vue d'adapter les us et coutumes du Québec à ceux du monde moderne.

Certains parleront de réforme. Si vraiment il y a une réforme elle s'inspire d'un sentiment radical, d'un état d'esprit collectif favorable aux essais et aux innovations de tous genres. C'est là également une attitude positive en ce sens qu'elle essaie de comprendre et de relever le défi que lui opposent les conditions économiques. Certains, semble-t-il, préféreraient se voiler les yeux devant les exigences de l'heure, craignant sans doute qu'il ne soit porté atteinte aux coutumes et à la culture traditionnelles du Canada français. On note cependant que la vaste majorité réagit affirmativement devant les besoins d'un Québec nouveau, d'un Québec décidé à provoquer l'accélération du progrès économique, d'un Québec, enfin, qui veut améliorer le bien-être social, réduire le chômage et offrir des possibilités nouvelles qui donneront à notre jeunesse l'occasion de déployer ses ailes.

Québec doit conserver sa personnalité

Puis-je déclarer dès à présent que le Québec doit sauvegarder son armature historique et culturelle. Il ne peut pas du tout être question d'abandonner notre identité sous prétexte que la réinterprétation et la réadaptation de notre passé l'exigent. Il est faux de prétendre qu'un tel sacrifice est nécessaire si nous voulons une liberté plus grande dans le cadre de nos institutions pour faire progresser notre condition économique et commerciale. Nous devons au contraire insister plus que jamais pour que soient respectés les droits des individus dans le monde des affaires comme dans celui d'un état en pleine expansion. Les mots de Jacques Maritain: "La personne humaine transcende naturellement l'état" s'appliquent tout aussi bien à la société commerciale, industrielle ou financière. Nous devons résister à l'abandon de notre personnalité, si nous ne voulons pas sombrer dans l'anony-

mat lugubre de "l'homme au complet gris". Je ne suis pas d'accord avec ceux qui déclarent que la province de Québec pêche par régionalisme, impliquant par là qu'il y a quelque chose de négatif et de rétrograde dans les tentatives énergiques auxquelles nous nous livrons dans le but de préserver tout à la fois notre personnalité, nos traditions et notre individualisme.

Il est évidemment à la fois plus difficile et plus onéreux de faire appel à des groupes qui refusent de laisser fondre leurs traits distinctifs et leurs principales caractéristiques dans des moules collectifs démunis de tout individualisme. Par contre, la création d'un monde unique ne peut pas et ne doit pas conduire à la négation de tout ce qui est individualisme et particularisme. Il est bon qu'il y ait des controverses, des heurts et des conflits dans le domaine des relations culturelles. Ce phénomène ne peut être que favorable si l'on considère son côté créateur. Et il est certain que les efforts tentés dans le but de couler dans un moule universel nos relations politiques et économiques ne peuvent qu'échouer, tout simplement parce qu'ils ne possèdent pas le prestige et l'éclat des faits nouveaux.

Québec : un bastion contre le conformisme

Parce qu'également ces efforts ne prennent pas en considération la multiplicité de nos buts et de nos objectifs personnels. Québec est un des grands bastions du monde qui réussissent à endiguer la poussée actuelle menant tout droit au conformisme. J'espère sincèrement que le Canada anglais, afin que se continue un dialogue qui est tout à la fois rafraîchissant et stimulant, se rendra compte que conflits et controverse peuvent, et en fait déclenchent, le progrès ainsi que la croissance. Lorsque M. René Lévesque déclare: "Le Québec devient impatient", nous ne pouvons qu'être d'accord avec sa thèse si nous n'approuvons pas entièrement le choix de ses solutions. Nous n'apporterons rien de constructif à cet état de chose en prétendant tout simplement ignorer le problème qu'il présente.

Nous du Québec sommes en train d'apprendre à penser en des termes différents. Il est faux de soutenir que les Canadiens français sont provinciaux dans leurs manières de voir les choses. Leur contribution, il est vrai, aux grandes causes qui passionnent les nations s'est principalement manifestée dans les domaines intellectuel et spirituel. Cela se voit par exemple lorsque M. Paul Gérin-Lajoie assiste avec une fierté très compréhensible aux cérémonies qui marquent la nomination de jeunes instituteurs Canadiens français à différents postes d'enseignement en Afrique. Il nous arrive de prendre conscience de l'ampleur de nos engagements internationaux lorsque l'existence de nos religieuses est menacée au Congo ou que l'activité de nos prêtres ou de nos frères enseignants se trouve enrayée, comme c'est le cas à Cuba. Les penseurs de cette province se sont surtout préoccupés des valeurs spirituelles et des grands problèmes intellectuels. On constate qu'aujourd'hui cette élite s'intéresse davantage aux do-

maines économique et commercial, où elle fait preuve d'une excellence tout aussi manifeste. La renaissance du Québec signifie simplement que nos meilleures têtes ne se passionnent plus seulement, comme auparavant, pour les travaux analytiques et méditatifs, mais également pour des problèmes d'un tout autre ordre, mais non moins important, à savoir ceux qui émanent de l'activité politique et commerciale. La province commence à se faire et à s'ajuster à la notion du changement. Ceci d'ailleurs dans le but de préserver ses structures traditionnelles. Notre histoire se distingue par la remarquable stabilité de nos croyances spirituelles, par notre engouement assez généralisé pour les choses intellectuelles et politiques et par notre refus presque catégorique de nous rendre à l'évidence des changements qui surviennent dans le système économique. Ce refus aurait pu détruire la structure de la société québécoise si les éléments plus spécifiquement tournés vers les choses du commerce, principalement les Anglais, n'avaient pas su s'adapter, du moins en partie, aux transformations prenant place en dehors de la province. Une société, à l'instar de n'importe quel autre organisme, fonctionne dans un milieu donné et pour survivre cette société doit continuellement s'adapter aux changements de ce milieu. Sinon ce serait l'instabilité et, qui sait, l'effondrement possible. Prenez par exemple le Royaume-Uni: ce pays se voit maintenant dans l'obligation d'effectuer des changements majeurs dans ses structures commerciales, et l'on est unanime à reconnaître que la survie de l'Angleterre en tant que grande puissance économique et politique dépend des qualités d'adaptation dont elle fera preuve, face à ce défi.

Prendre en main notre destinée

Il suffit d'examiner les positions prises par les séparatistes pour se rendre compte de la fragilité de nos vieilles structures, et j'espère que vous permettrez à un Irlandais de placer son grain de sel dans ce débat. En fait, reconnaissons que la critique qu'ils exercent vis-à-vis la situation actuelle est fondée. Mais ils courent à l'échec pour deux raisons. Tour d'abord, leur remède est pire que la maladie. La province de Québec ne doit pas se replier davantage sur elle-même — ce serait le suicide, la perte et la négation de toutes nos valeurs. Nous devons bien au contraire pénétrer plus à fond notre milieu économique, en assimiler les caractères avantageux et prendre en main notre propre destinée.

Par ailleurs, c'est précisément la voie dans laquelle nos concitoyens sont déjà engagés. En fait, nous sommes tous des gens engagés. A quel autre moment de notre histoire avons-nous vu tant de savants, de lettrés et d'intellectuels embrasser la carrière politique ou celle tellement active des affaires? Dans les meilleurs traditions françaises ces hommes réagissent positivement devant notre monde en pleine transformation et contribuent au renouveau du Québec. Les séparatistes arrivent trop tard!

Des réformes sont nécessaires

En termes concrets, que signifie ce renouveau? Cela signifie que des réformes sont nécessaires pour sauvegarder le fondement même de notre société québécoise qui réclame d'une part, une participation accrue et un champ d'action plus vaste dans la vie économique, et d'autre part, une formation plus solide pour notre jeunesse. Cela signifie aussi que nous devons nous intéresser davantage à l'élaboration de la politique économique nationale, et que nous devons tous travailler pour une grande unité canadienne au sein de laquelle chaque région économique pourra mettre au point ses propres solutions. C'est en effet une ère tumultueuse que nous traversons, dans laquelle nous avons besoin, comme Hugh MacLennan l'a déclaré de, "Renforcer la confédération en en faisant une armature plus flexible pour toutes les provinces et cela par-dessus tout pour assurer l'amour-propre et l'épanouissement de notre partenaire canadien français, qui est notre égal et qui jouit de toute notre affection."

Pour réaliser un tel projet, pour réussir la renaissance totale du Québec, il nous faut revenir à la source même de toute puissance sociale, c'est-à-dire, au peuple. Nous devons nous préparer à cette tâche et il n'y a pas de meilleure manière d'en exprimer l'ampleur qu'en rappelant les mots de M. Paul Gérin-Lajoie:

"Comment canaliser à des fins éducatives une part de plus en plus importante des énergies de la collectivité et du revenu national, telle est en dernière analyse la question fondamentale que notre société doit se poser."

"Cette question est inéluctable. Nous ne pouvons pas l'éluder à moins de renoncer à l'ambition qui constitue le facteur le plus dynamique des sociétés évoluées, celle d'un progrès économique constant et d'une amélioration correspondante du standard de vie."

Préparons des chefs pour assurer l'avenir

Cela ne fait aucun doute que l'accent placé actuellement sur l'instruction est une condition fondamentale à la préparation des Canadiens français à leurs responsabilités de "leaders" dans les domaines du commerce et de l'industrie. Devenir efficace, dans ce monde moderne, exige un lourd investissement de capitaux pour chaque travailleur productif. Cependant, avant d'effectuer cet investissement il nous faut posséder la formation ainsi que l'instruction nécessaire au développement de notre technologie et de nos talents administratifs. Sans cela ces capitaux n'auront servi à rien ou auront été utilisés sans être efficaces. Je suis d'accord avec ceux qui insistent sur le besoin primordial d'un développement de l'instruction à tous les niveaux.

La Société générale de Financement : une institution nécessaire

Deuxièmement, nous devons nous connaître mieux nous-mêmes et mieux comprendre le fonctionnement de notre économie. Au début du mois le ministère du commerce a publié la première revue mensuelle de statistiques portant sur les principaux secteurs de l'économie. Comme l'a déclaré Monsieur Rousseau: "La statistique constitue sans aucun doute un outil indispensable pour tous ceux qui se préoccupent de l'avenir économique de notre province."

Plus spécifiquement, dans le secteur financier, la grande question de l'heure actuelle est la forma-

tion d'une Société générale de financement, qui serait une source importante de capitaux pour l'entreprise québécoise. A mon point de vue, la création d'une telle institution sera en harmonie complète avec les besoins de la province. Ici, je vois une fonction majeure: l'assistance financière à moyen et long terme aux entreprises jeunes et dynamiques qui ne sont pas encore parvenues au stade du financement public.

L'entreprise doit puiser à même le marché des capitaux

Une fois que l'entreprise québécoise aura atteint un stade de développement plus avancé, il lui sera alors toujours possible d'avoir recours au marché proprement dit des capitaux. Nous de la bourse souhaitons que le monde des affaires canadien-français en vienne à considérer les Bourses de Montréal et Canadienne comme des institutions qui sont saines. Nous voulons qu'il en tire le maximum d'avantages accordés dans le cadre de la législation des valeurs mobilières.

Déjà, certaines entreprises familiales de chez nous ont saisi à leur juste valeur les avantages que présente cette assistance et je nomme, par exemple, Denault Limitée, Couvrette et Provost, Drummond Welding, et bien d'autres encore. Cependant, pour que le marché des capitaux puisse offrir le maximum d'avantages à l'entreprise québécoise, il est essentiel que la population québécoise soit à même d'apprécier à sa juste valeur la pleine mesure des possibilités de placement offert par le marché des capitaux. Ici, faisons remarquer que ce n'est pas simplement une question d'éducation financière, mais également une question de confiance à accorder à ce marché.

Or certaines institutions du secteur privé jouissent de la confiance inaltérable du grand public. Je nomme ici le Trust général du Canada, la Société d'administration et de fiducie, la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, La Prévoyance, les Prévoyants du Canada, etc.

En inscrivant leurs titres à la bourse, ces sociétés en vue et hautement respectées, contribueraient largement à généraliser cette confiance du public québécois. Toute action de votre part, Messieurs, amenant des sociétés à apprécier à leur juste valeur l'importance et les avantages d'une telle décision, nous sera d'un secours inestimable.

Tous ces changements reflètent la renaissance de notre province et ont déjà fait ressortir la pénurie aiguë de notre main-d'œuvre spécialisée. Il y a trois grandes carrières qui s'offrent à ceux qui cherchent la réussite en affaires: une carrière dans les finances, une carrière dans la production et une carrière dans les ventes. Traditionnellement, les Canadiens français ont embrassé les professions de la magistrature, de la médecine, de l'architecture, etc. et ceux qui se sont lancés dans des carrières industrielles, se sont spécialisés dans la vente et

(Suite à la page 13)

À VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

Quel est, pour nous, le plus urgent problèmes?

Savoir comment faire servir l'État

Par Richard ARES, S.J.

Bon gré mal gré, le gouvernement actuel est engagé dans le passionnant débat, à la fois théorique et pratique, qui se poursuit actuellement au Québec. Il en occupe le centre et il l'alimente de son action comme de son inaction. L'enjeu en est trop important pour que se taisent les voix qui l'ont déjà porté devant le public et pour que ne s'en élèvent pas d'autres, qui, jusqu'ici, sont demeurées muettes. L'État est désormais entré dans nos préoccupations et il n'est pas près d'en sortir; aussi importe-t-il souverainement d'en posséder une notion aussi juste que possible.

Telle est la conclusion du premier d'une série d'articles publiés récemment dans *Relations* par le Père Richard Arès, S.J. Voici le texte intégral de ce premier article :

Depuis quelques mois, il se poursuit au Québec un vaste et passionnant débat sur le rôle de l'État dans la collectivité, plus précisément sur le rôle de l'État québécois à l'égard de la communauté canadienne-française. Bien aveugle celui qui ne saisiserait pas l'importance d'un tel débat: il porte sur l'instrument par excellence de la puissance dans notre monde moderne, il met en cause des valeurs fondamentales et de son issue découleront des prises de position concrètes qui influenceront grandement sur l'avenir du peuple canadien-français. Débat d'importance, qui ne fait pourtant, tout l'indique, que commencer: il marque les débuts d'une campagne qui ira s'intensifiant et verra à réclamer une action de plus en plus directe et massive de l'État dans la collectivité. Aussi, paraît-il opportun de présenter quelques considérations sur un sujet qui, par ses ramifications, touche à tous nos grands problèmes de l'heure et constitue l'un des plus pressants défis posés aux hommes de notre génération. Voici donc, dans un premier article, ce qu'on pourrait appeler un état de la question, à savoir, l'occasion du débat, les grands courants qui l'animent et la réaction du gouvernement québécois face aux pressions qui s'exercent sur lui.

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN

FONDÉE EN 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond

MONTREAL - 25

Tél.: AVenue 8-2152

I — L'occasion du débat

Il y a déjà quelques années que certains intellectuels ne perdent aucune occasion de dénoncer ce qu'ils appellent l'attitude traditionnelle des Canadiens français à l'égard de l'État. Selon eux, cette attitude serait celle de la peur morbide, héritée de la conquête britannique et propagée de génération en génération par suite d'une ignorance à la fois théorique et pratique des mécanismes de la démocratie parlementaire. Aussi, de temps à autre, élevaient-ils la voix pour supplier les Canadiens français de se convertir à l'État, c'est-à-dire, au lieu d'en faire un épouvantail et de ne voir en lui qu'un maître, de le regarder plutôt, comme le plus fidèle de leurs serviteurs et l'instrument le plus efficace de leur libération, bref de sortir du moyen âge et d'accepter les impératifs de la civilisation moderne (voir à ce sujet la note de François-Albert Angers dans l'*Action nationale* de mars 1961: "Quelles interventions et quel État?").

Peut-être en serions-nous restés encore longtemps sur ce plan académique, si un changement de gouvernement ne s'était tout à coup produit à Québec. Mais, aussitôt en place, le nouveau gouvernement annonce ses intentions de réorganiser l'État, de le renforcer et de lui faire jouer tout son rôle dans la collectivité. Tout au long de la présente session, les mesures se succèdent qui tendent précisément à faire de l'État provincial un État plus adapté à ses fonctions et mieux outillé pour les remplir: Conseil d'Orientation économique, ministère des Affaires fédérales-provinciales, ministère des Richesses naturelles, ministère des Affaires culturelles, etc. Et chaque fois, à l'Assemblée législative, s'élèvent de vives discussions sur le rôle de l'État, notamment dans l'économie et à l'égard de l'éducation et de la culture.

Journaux et revues reprennent les déclarations faites à Québec pour les commenter et les critiquer, les approuver ou les blâmer. C'est ainsi, par exemple, que dans l'un de ses éditoriaux-massue dont il a le secret, le directeur du *Devoir* dénonce "politiciens et moralistes" qui "se sont appliqués à démontrer que l'intervention de l'État dans la vie économique et sociale est une erreur dangereuse" et dont toute la doctrine se résume en ces mots: "L'étatisme, voilà le péché." Et Gérard Filion de poursuivre ainsi son acte d'accusation globale:

Nous avons été victimes d'une éducation dogmatique, bâtie à partir de concepts abstraits, absente de toute préoccupation réaliste. Les thèses de philosophie affirmaient que, en principe, la

vie sociale et économique est de droit privé. Peu de gens cherchaient à savoir si, étant donné les circonstances historiques et politiques dans lesquelles nous vivons, certains accommodements avec les principes ne pouvaient pas être trouvés... Au lieu de cela, les politiciens se contentaient de s'enrichir avec quelques amis et les moralistes empoisonnaient la pensée des jeunes générations avec des thèses depuis longtemps dépassées sur l'État gendarme, l'État simple arbitre des conflits. ("Nos vaches sacrées" 15 février 1961.)

Ce plaidoyer passionné marque bien la température du débat qui se poursuit actuellement autour de l'idée de l'État et de son rôle dans la collectivité. Et nous ne sommes encore qu'aux préliminaires!

II — Les courants de fond

Trois courants de fond, semble-t-il, agitent actuellement la communauté canadienne-française, la poussent à tourner de plus en plus ses regards vers l'État et à lui confier l'orientation de son destin. Les mots qui les caractérisent le mieux ont pris, malheureusement, dans le contexte européen, un sens plus ou moins péjoratif, et je ne les emploie qu'avec hésitation, qu'entre guillemets, en leur donnant leur sens le plus large, lequel n'est pas nécessairement péjoratif: ce sont les courants "socialiste", "nationaliste" et "laïciste".

1 — Le courant "socialiste"

Un courant "socialiste" se développe de plus en plus au Québec. Il rassemble et entraîne la plupart de ceux qui, ayant perdu foi en l'entreprise capitaliste, et même en l'institution libre et privée, pour réaliser la justice sociale et l'amélioration du sort des masses laborieuses, mettent maintenant leurs espoirs dans l'État, dans un État qui se chargerait de nationaliser les principales industries et d'exploiter les grandes ressources naturelles, prendrait en mains la direction à la fois de l'économie, de la sécurité sociale, de l'enseignement et de la culture dans la collectivité.

De ce courant, les porte-paroles se recrutent surtout parmi les chefs ouvriers et les intellectuels qui gravitent actuellement autour du Nouveau Parti. Significatives à cet égard apparaissent les déclarations faites au cours des divers congrès de l'automne 1960. Je me contente d'en signaler trois. Selon un chef ouvrier bien connu, on est en train de galvauder, et même de prostituer, l'expression "planification économique", car la planification économique est impensable et impossible sans le dirigisme économique par l'État. L'État doit réaliser la planification, diriger effectivement l'économie du pays: voilà ce que recherche le véritable socialisme démocratique, lequel, tout comme le socialisme démocratique britannique et scandinave, n'a rien de doctrinaire, contrairement au socialisme européen (cf. le *Devoir*, 3 décembre 1960). Un autre chef ouvrier, non moins bien connu, déclare que la planification économique est nécessaire pour assurer le plein emploi et que seul l'État peut le mener à bon terme. Durant la guerre, l'État est intervenu dans bien des domaines, on a eu recours au dirigisme. Aujourd'hui encore son intervention s'impose et peu nous importe le nom qu'on lui donne: planification, planisme, dirigisme ou socialisme (cf. le *Devoir*, 18 novembre 1960).

Les intellectuels, eux, vont encore plus loin. Selon l'un d'eux, "le Nouveau Parti... permet d'établir pour le socialisme une voie à peu près carrossable qui promet d'aller vers quelque chose", à condition que son aile gauche veille à y maintenir une haute "teneur en socialisme" et rejette "des compromis trop grands avec le système capitaliste".

Le vrai socialiste refuse ces compromissions. Il considère son système comme la vérité économique et politique de l'âge technologique. Il le considère comme la vérité et le capitalisme comme l'erreur. Le socialiste tient sa vérité pour universelle. (Cf. le *Devoir*, 28 novembre 1960.)

Voilà donc un premier courant dont la pression s'exerce actuellement sur l'État. Né des besoins et des désirs insatisfaits de la classe ouvrière, animé et renforcé par un groupe d'intellectuels pour qui le socialisme incarne la vérité économique, sociale et politique, il concentre ses plus grands espoirs dans l'État, de qui il attend remède et salut pour la classe qu'il représente.

2 — Le courant "nationaliste"

Parallèle à ce premier courant et s'y mêlant parfois, il s'en développe un autre qui, lui aussi, a ses regards tournés vers l'État: c'est le courant "nationaliste". Il prend sa source dans une situation tragique: celle d'infériorité et de dépendance faite au groupe canadien-français surtout dans le domaine économique. Face à cette situation humiliante et dangereuse, conscients par ailleurs que les efforts tentés jusqu'ici n'ont pas réussi à assurer le redressement nécessaire, un nombre de plus en plus considérable de Canadiens français en sont venus à penser que seul l'État possède la puissance requise pour opérer ce redressement et tirer le peuple canadien-français de sa vallée d'humiliation et de sa condition servile. Aussi, contre les gros intérêts financiers commerciaux et industriels installés au Québec, réclament-ils une intervention énergique de l'État.

Nous sommes, proclament-ils, en état d'urgence, et seul l'État est capable d'accomplir certaines tâches dans les moments d'urgence nationale. Nous sommes une nation politiquement dépendante, économiquement dominée, socialement déchirée et culturellement attardée: l'État doit être l'instrument de notre libération globale. L'un d'eux précise: "L'État est le maître absolu de la langue et ne doit pas hésiter à recourir aux moyens aussi radicaux que ceux qu'il adopte pour sauver les corps et les biens en temps d'épidémies, d'inondations ou autres sinistres." Tout un groupe ne cesse de répéter: l'État central est au service des **Canadiens**, c'est un État nationaliste; il faut que l'État québécois se mette résolument au service des **Canadiens**, qu'il devienne, lui aussi, un État nationaliste: c'est notre seule chance de survie.

Dans une note toute récente intitulée: "La clef du salut national: l'État", un des rédacteurs du *Devoir* plaide avec force en faveur de cette thèse nationaliste:

Nous avons une foule de raisons particulières et combien pressantes de souhaiter que l'État provincial assume pleinement l'existence de la communauté canadienne-française. Si par hypothèse cet État devait disparaître, il n'y aurait plus de motifs sérieux de parler d'un avenir pour le Canada français... Dès lors, toute opposition à l'action étatique joue directement contre l'intérêt élémentaire du Canada français: on peut discuter les modalités de cette action, on n'en saurait contester le principe. Ici plus que partout ailleurs, l'État c'est la nation: dans aucun domaine, un progrès en profondeur ne sera possible s'il n'est le fait de l'État lui-même. Et le rôle des éducateurs, de la presse, des organismes privés, doit être aujourd'hui de préparer les esprits à l'intervention de l'État, de créer un climat psychologique favorable à cette intervention qu'une longue tradition de conservatisme obtus a présentée comme néfaste alors qu'elle est l'instrument essentiel du salut national. (J. M. L., 11 mars 1961.)

Ce texte impérieux, je le rapporte sans commentaires; aucun ne montre mieux l'existence aujourd'hui d'un courant "nationaliste" entièrement gagné à l'État.

3 — Le courant "laïciste"

Un troisième courant de pensée enfin se signale actuellement au

Québec et met aussi ses espoirs dans l'État: c'est le courant "laïciste". Je répète que je prends ce mot en un sens très large où il équivaut à "pro-laique", et que j'entends désigner par là d'abord et avant tout un courant centré sur la défense et la promotion des intérêts laïques. Que ce courant charrie à la fois du bon, du moins bon et même de l'excès, ce n'est pas cela qui est en cause pour le moment, mais uniquement son attitude à l'égard de l'État.

Une conviction initiale en est la source: la conviction que les laïcs n'occupent pas toute la place qu'ils devaient occuper dans certains secteurs de la vie sociale, notamment dans l'enseignement secondaire en sa totalité et dans l'enseignement universitaire quant aux plus hauts postes. De plus en plus persuadés qu'ils ne parviendront pas à redresser cette situation par leurs seules forces individuelles et par le seul intermédiaire des institutions libres et privées, un bon nombre de laïcs en sont rendus à préconiser ouvertement, comme la seule solution à ce problème, l'intervention directe et massive de l'État dans l'enseignement à tous les niveaux. Ils parlent de "désacraliser la société civile", de briser "l'empire bureaucratique du clergé"; ils dénoncent l'individualisme des institutions privées et "l'anarchie de notre système d'enseignement"; ils proclament que "l'institution laïque d'enseignement souffrant d'un terrible retard doit recevoir un appui particulier de la part de l'État, jusqu'à ce que ce retard ait été rattrapé"; pour eux, il n'y a qu'une solution à "l'anarchie dans laquelle se débat le monde universitaire québécois": "l'université doit être d'État".

Un volume qui a fait quelque bruit en son heure dénonce "la méfiance instinctive, malade même, qu'ont longtemps manifestée les élites traditionnelles du Canada français contre ses interventions (à l'État) dans le domaine de l'éducation". Et ses auteurs de s'écrier:

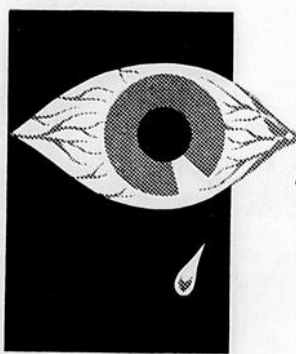
Il est temps de renoncer à nos anciens tabous. Ceux-ci ont déjà coûté suffisamment cher. Un ministère de l'Éducation est aussi nécessaire qu'un ministère de la Voirie. Et certainement plus important!... Si les intérêts privés continuent à l'emporter sur l'intérêt général, nous courons au désastre. L'histoire tragique de l'enseignement dans la plupart des pays catholiques où les institutions privées, au lieu de s'associer à l'État, ont cherché à empêcher celui-ci d'exercer ses droits devrait nous servir de leçon... (*L'Université dit Non aux Jésuites*, pp. 69 à 79.)

De même, exposant "les véritables raisons qui motivent l'opposition au projet de création de l'Université Sainte-Marie", M. Jean Blain, à la question: que réclame actuellement notre milieu? répond avec franchise:

Tout simplement ce que lui suggère le bon sens: un système d'éducation qui repose en définitive sur la communauté nationale, qui s'alimente ouvertement à l'instrument de cette communauté, c'est-à-dire à l'État... Au plan des institutions, il souhaite que cesse cette situation absurde qui continue à maintenir les secteurs classique et universitaire de notre éducation aux mains de cellules communautaires ou diocésaines sur lesquelles la nation (je ne dis même pas l'État) est privée de son droit de regard... Il est normal, il est impératif et il est de l'ordre du strict bon sens que les institutions qui naîtront à l'avenir soient laïques, c'est-à-dire qu'elles relèvent du milieu communautaire national... (*Le Devoir*, 31 décembre 1960.)

Ainsi donc, à ce troisième courant de pensée, tout comme aux deux premiers, l'État apparaît comme le grand détenteur du salut. Sur la nécessité de son intervention, "socialistes", "nationalistes" et "laïcistes" sont tous d'accord et présentent un front commun, même si de nombreuses causes de divergence et de friction subsistent entre eux par ailleurs (voir à ce sujet *Cité libre*, février 1961: "Urgence d'une gauche nationale", par Jean-Marc Léger, et

(Suite à la page 14)



YEUX ROUGES

OPTREX soulagera rapidement le malaise des yeux rouges, endoloris, fatigués par la télévision, le vent, le soleil ou la fumée. OPTREX apporte un soulagement rapide et durable.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

Optrex

"le bien-être des yeux"

OF-20

D'après un plan "révolutionnaire"

On préconise un nouveau mode de taxation des propriétaires fonciers de la métropole

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, a tracé les grandes lignes d'un nouveau mode de taxation qu'il a lui-même qualifié de révolutionnaire, et qui aurait pour but de mieux répartir le fardeau fiscal des propriétaires fonciers. Le plan de M. Saulnier, conçu pour Montréal, pourrait intéresser les autres municipalités de la province.

"Nous devons essayer de lier notre système de taxation à la vie économique de la Cité", a déclaré M. Saulnier.

Selon M. Saulnier, la taxation de l'immeuble selon la valeur de rendement garantirait l'uniformité et l'égalité des propriétaires fonciers.

"A Montréal, a-t-il dit, le problème de la taxation immobilière devrait être étudié en tenant compte des circonstances de lieux. Au moins quatre-vingt pour cent de toutes les constructions (il y en a plus de 150,000) sont partiellement ou entièrement occupées par des locataires. Il serait donc relativement facile de déterminer le revenu de chacune.

"L'administration municipale pourrait très bien obtenir des propriétaires le montant total des revenus imposables de leurs propriétés, tout comme les gouvernements fédéral et provinciaux

le font dans les autres champs de taxation : c'est le contribuable qui donne ses propres chiffres.

"Dès lors, de poursuivre M. Lucien Saulnier, les rôles seraient renversés. Le contribuable ne contesterait plus l'évaluation de propriété. Ce serait plutôt la Cité qui enquêterait auprès de ceux qui, selon elle, n'auraient pas déclaré des revenus correspondant à ses propres chiffres."

Le président du comité exécutif affirme avoir longtemps médité sur ce projet. Il en a discuté avec plusieurs personnes sérieuses. "Tous y ont trouvé de nombreux avantages. Il y a certainement des objections possibles. Il faudrait également établir une procédure. Rien ne doit être laissé au hasard.

"Nous inviterons des personnes compétentes à étudier ce projet sous tous ses angles, avec nous, et nous espérons être en mesure d'annoncer les résultats de nos recherches dans les quelques mois à venir" a déclaré le président du comité exécutif.

M. Lucien Saulnier avait auparavant brossé le tableau de la situation économique actuelle de la métropole. "Montréal, il est vrai, traverse une période de croissance extraordinaire. Malgré ses réalisations, l'administration municipale ne parvient pas à doter

la ville de toutes les améliorations qu'exige son progrès économique.

"Il nous faut sans aucun doute des revenus accrus. Il faut bien se rendre à l'évidence; le fardeau des taxes a atteint sa limite; on ne peut demander davantage à ceux qui paient déjà. Nous pouvons cependant songer à répartir les taxes entre ceux qui profitent le plus des avantages que nous procure notre activité industrielle et commerciale.

M. Saulnier a souligné que les revenus de la ville ne doivent pas servir uniquement à payer les affaires courantes. Ils doivent être aussi un puissant levier de progrès économique.

Les constructeurs :

Qu'on revise la loi des faillites

L'Association canadienne des constructeurs, qui groupe plus de 9,000 entreprises, a demandé récemment au gouvernement de se montrer très sévère à l'endroit des compagnies soupçonnées de faillites frauduleuses et de refaire la loi qui régit les faillites.

Dans son mémoire annuel remis au gouvernement dernièrement, l'Association s'inquiète du nombre croissant de faillites chez les entrepreneurs en construction.

Elle s'en prend aux conditions trop faciles qui sont faites aux faillis désireux de revenir en affaires, et fait remarquer qu'il y a fraude dans nombre de cas de faillite.

Le mémoire recommande d'adopter une attitude très sévère dans les cas de fraude, et suggère que la Cour emploie un comptable pour vérifier l'état financier présenté par l'entreprise qui déclare faillite.

Les constructeurs proposent, d'autre part, que soit élaborée une politique routière nationale et suggèrent l'établissement d'un organisme chargé de coordonner l'aménagement des routes d'importance nationale.

Selon le prés. de la Conf. Life

Nos gouvernements doivent mettre un frein à leurs dépenses pour alléger le fardeau des impôts

"Les gouvernements à tous les niveaux perçoivent en taxes près de 30% du produit national brut. Il leur faudrait sérieusement envisager de mettre un frein à leurs dépenses," a déclaré, ces jours-ci, M. J. K. Macdonald, de Toronto, président de la Confédération Life Association.

M. Macdonald a commenté que les administrateurs publics trouvent difficile, sinon impossible, de diminuer fortement leurs dépenses, notamment dans le domaine de la sécurité sociale. Mais, il faudrait, selon M. Macdonald, ne plus majorer les dépenses, tant que ne se sera pas précisée la relance de l'accroissement économique. L'assiette fiscale actuelle constitue le facteur dominant qui empêche les Canadiens d'investir plus de capitaux.

M. Macdonald a ajouté qu'au Canada le gouvernement fédéral perçoit 63% de ses revenus en impôts sur le revenu et la richesse; presque tous les pays d'Europe tirent de ces sources une part moindre de leurs revenus, tout en démontrant un niveau supérieur d'activité économique.

En Allemagne occidentale, le gouvernement central retire 22% de ses revenus de l'impôt direct; voici ce qui en est en divers autres pays : Italie, 26%; Norvège, 27%; Suisse et France, 31%; Belgique, 39%; Royaume-Uni, 55%.

L'augmentation des dépenses des gouvernements ces récentes années a été alarmante, a conclu M. Macdonald; depuis cinq ans, au fédéral, 35%; 86% au Québec et 90% en Ontario.

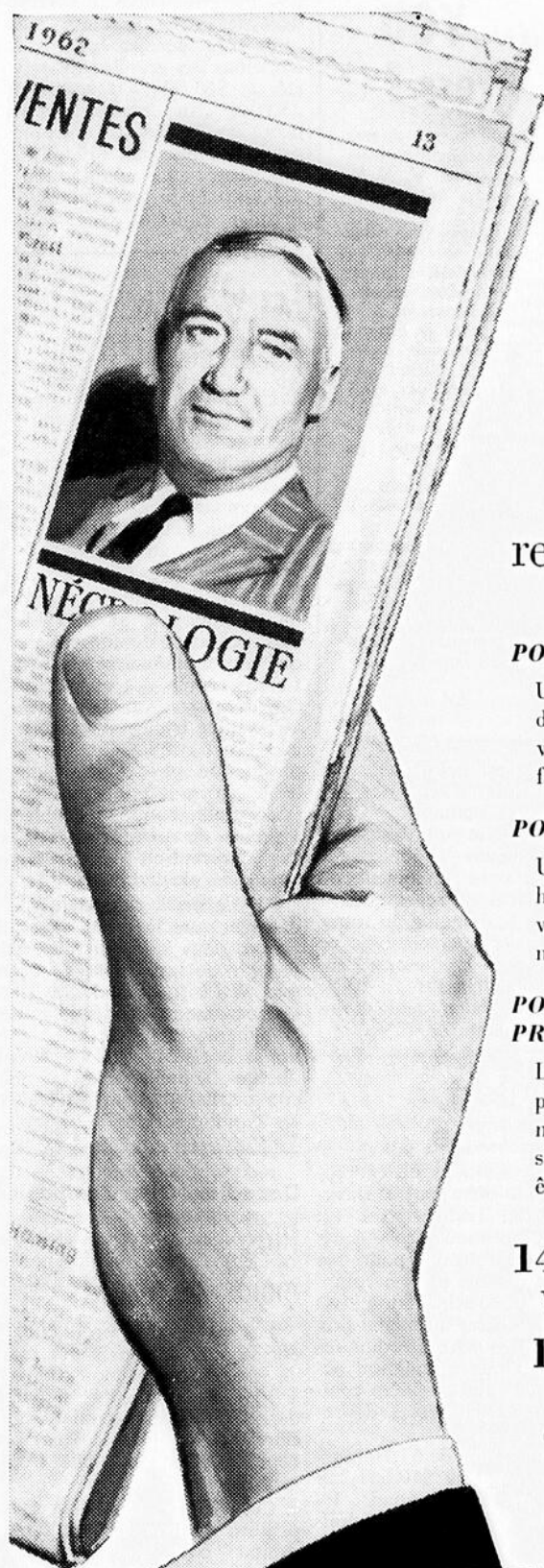
Le MCE frapperait une monnaie plus prestigieuse que le \$ U.S.A.

"Il est possible qu'une monnaie du Marché commun, garantie par 25 milliards de dollars en or et en devises convertibles, remplace le dollar comme première monnaie internationale" a déclaré M. William J. Korsvik, vice-président de la "First National Bank" de Chicago.

Ce dernier, qui est spécialisé dans les questions monétaires internationales et qui prenait la parole au cours d'une réunion de financiers, a affirmé que le Marché commun ne représentait pas seulement pour les Etats-Unis

une concurrence telle qu'ils n'en ont jamais connue mais également un marché dont l'importance frappe l'imagination. "C'est le Marché commun et non pas l'Union soviétique, a-t-il déclaré, qui représente le défi le plus important pour les Etats-Unis.

"Ses réserves monétaires de 25 milliards de dollars en or et en monnaies convertibles dépassent celles des Etats-Unis en 1950 qui se chiffraient alors à 24 milliards de dollars et qui sont réduites maintenant à 16.5 milliards de dollars".



Lorsqu'il est question d'assurance commerciale

...vous pouvez compter sur un représentant Sun Life

POUR LES ASSOCIÉS—

Une convention de société, consolidée par des polices Sun Life, protégera votre entreprise—et partant, votre famille—advenant votre décès.

POUR LES HOMMES-CLÉS—

Une police Sun Life sur la vie de votre homme-clé contribuera à protéger votre entreprise et son avenir, advenant son décès.

POUR LES PARTICULIERS-PROPRIÉTAIRES—

L'assurance Sun Life sur la vie des particuliers-propriétaires peut indemniser vos héritiers de la perte qu'ils subiraient si votre entreprise devait être liquidée à votre décès.

14 SUCCURSALES À VOTRE SERVICE DANS MONTRÉAL

UN 6-6411 POUR TOUS LES BUREAUX

Assurance Commerciale,
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie,
218, Immeuble Sun Life, Montréal.

Veillez m'envoyer de plus amples renseignements sur:
☐ Société ☐ Homme-clé
☐ Particulier-propriétaire

NOM _____

ADRESSE _____

SUN
LIFE
DU
CANADA,
COMPAGNIE
D'ASSURANCE-
VIE

Dans tous les secteurs de ses activités

Le CPR prévoit de meilleurs résultats pour l'année 1962

Le Canadien Pacifique s'attend à des résultats meilleurs, à la fin de 1962, selon le président de la société, M. N. R. Crump, qui prenait la parole à la 81^e assemblée annuelle des actionnaires tenue à Montréal la semaine dernière.

Faisant un examen général de l'exploitation de la compagnie, M. Crump a souligné les promesses d'avenir de chacun des services de la société, chemins de

actuelles sur lesquelles il base ces prédictions.

Dans le domaine des télécommunications, M. Crump estime que les revenus de cette exploitation ont augmenté d'environ 3 1/2 % au cours du premier trimestre de cette année.

Le service de l'hôtellerie du Canadien Pacifique accuse des revenus en hausse, au cours du premier semestre par suite d'une

Sans commentaire . . .

Why, Mr. Crump, are YOU Ignoring the French Press ?

(Par L. L.) — Nous regrettons de n'avoir pu fournir à nos lecteurs hier un compte rendu des remarques hautement intéressantes formulées par le président du Canadien Pacifique, M. N. R. Crump, à l'assemblée annuelle des actionnaires tenue hier avant-midi dans la métropole.

Normalement, on le comprendra, ce compte rendu, que nous publions aujourd'hui, aurait dû apparaître hier dans notre édition de Montréal comme l'a fait la presse anglaise. Mais M. Crump, pour des raisons que nous serions intéressés à connaître, semble oublier qu'il existe une presse de langue française à Montréal.

Au fait, la plus puissante entreprise du pays, dont le bureau chef est situé dans la deuxième ville française du monde, a été incapable de faire tenir au Service financier de notre journal une copie française du discours de son président à l'heure qui nous aurait permis d'en faire l'analyse hier. Bien plus, alors que les agences de presse, tôt hier matin, transmettaient un résumé de ce discours pour publication, à midi, nous n'avions même pas reçu de version anglaise du document en fin de journée hier.

La copie française, que le service des relations extérieures de l'entreprise nous avait promis pour 5 h. hier soir, n'est parvenue à nos bureaux qu'à 7 h. 05.

Ce n'est pas la première fois que la presse de langue française est ainsi oubliée par le Canadien Pacifique qui semble se soucier très peu d'informer l'élément canadien-français de ses activités.

Le moins que l'on puisse demander, c'est d'obtenir les textes de la compagnie en même temps que la presse anglaise. Il nous sera alors possible de conserver aux nouvelles provenant du Canadien Pacifique qui seront publiées dans LA PRESSE leur caractère d'actualité.

LA PRESSE,
3 mai, 1962.

fer, télécommunications, transport maritime, hôtellerie et transport aérien.

Parlant du réseau ferroviaire de la compagnie, le président affirme qu'on peut prévoir, pour la fin de 1962, des résultats supérieurs à ceux de l'an passé, pour ce qui est de l'exploitation des services de transport de marchandises et de voyageurs. Il a qualifié de "favorables" les conditions

campagne de publicité intense et par le contrôle sévère des dépenses dans ce domaine.

Les perspectives sont également meilleures, depuis le début de cette année, dans le secteur du transport maritime océanique.

Mais dans le domaine du transport aérien, les perspectives ne sont qu'"un peu" meilleures. Pendant le premier trimestre, le trafic sur le réseau aérien de la compagnie a augmenté de 17 %.

Trans-Canada Ltée acquiert l'entreprise A. Lambert Ltée

La Corporation de Valeurs Trans-Canada Ltée a annoncé l'acquisition d'Alfred Lambert Inc., manufacturier de chaussures de Montréal.

Les directeurs d'Alfred Lambert Inc. ont en effet accepté une offre de \$47.80 pour chacune des 35,925 actions de la classe "B" de la Compagnie qu'ils détenaient. Il y a un total de 41,500 actions de la classe "B" en circulation.

Ces actions, qui sont les seules à posséder un droit de vote, étaient cotées à \$25 sur la Bourse Canadienne la semaine dernière. A la suite de rumeurs, elles ont grimpé à \$47.50, dernièrement.

Une des conditions de l'acceptation de cette offre par les directeurs d'Alfred Lambert Inc. est que la Corporation de Valeurs Trans-Canada s'engage, pour une période de soixante jours à compter de la date d'acceptation, soit le 2 mai, à acheter au même prix toutes les autres actions ordinaires de classe "B" en circulation actuellement de cette première compagnie que les détenteurs désiraient vendre.

Cette transaction de \$1,700,000 ajoute la somme de \$10,661,254 aux actifs de Trans-Canada, les portant ainsi à plus de \$133 millions.

Diminution du montant des obligations émises en mars

Les émissions d'obligations par les gouvernements et les grandes sociétés canadiennes ont atteint \$152,325,163 en mars dernier comparativement à \$171,208,545 un an plus tôt, indique une statistique mensuelle de la firme Wood, Gundy & Co. Depuis le début de l'année, le total des

émissions lancées au pays a été de \$549,958,079 contre \$798,285,784 dans la période correspondante de l'an dernier.

Le gouvernement fédéral n'a pas émis d'obligations au cours de mars dont l'échéance soit plus longue que deux ans. Il a cependant effectué un financement à

court terme pour une somme de \$600,000,000. Les obligations à longue échéance qu'il a lancées depuis le début de l'année atteignent \$100,000,000 comparativement à \$250,000,000 l'an dernier dans la même période.

Quant aux émissions des gouvernements provinciaux, elles se sont élevées à \$75,139,000 en mars 1961. La plus importante émission du mois a été effectuée par la province de Québec, au total de \$60,000,000.

Les émissions des corporations municipales en mars n'ont été que de \$14,186,163 contre \$55,628,445 en mars de l'an dernier. Leurs émissions dans le premier trimestre de l'année ont été de \$91,292,079 contre \$114,720,684 dans le trimestre correspondant de 1961.

En mars dernier également, les émissions des grandes sociétés ont été de \$63,000,000 contre \$25,250,000 l'an dernier. Depuis le début de l'année, ces émissions se sont chiffrées par \$104,325,000, marquant une diminution de \$60,000 sur le total cumulé du premier trimestre de 1961.

M.L.W. subit une perte de \$170,000

La Montreal Locomotive Works, Limited a subi une perte nette de \$177,000 ou de 25 cents par action au cours des trois premiers mois de 1962. Ces chiffres se comparent à \$84,000 et 12 cents par action dans la même période de 1961.

En annonçant ces résultats aujourd'hui à l'assemblée annuelle de la compagnie, M. Perry T. Egbert, président du conseil, a expliqué aux actionnaires pourquoi le faible volume des expéditions de l'an dernier s'était maintenu dans le premier trimestre de cette année. C'est que l'ordonnance de la production ne prévoyait pas un débit suffisant pour satisfaire les importantes commandes en cours avant le deuxième trimestre, lors de la réception des matières à long délai de livraison.

M. Egbert a cependant fait remarquer que la direction est optimiste dans sa façon d'envisager l'avenir de la Montreal Locomotive Works, Limited. Le carnet de commandes inexécutées de la compagnie est passé de \$23 millions fin 1961 à \$25 millions à l'heure actuelle. A la même époque, l'an dernier il n'était que de 7 millions.

Canadian Oils Companies

Plus de ventes, moins de profits

Les ventes et la production ont été augmentées mais des marges de profit plus faibles conduisent à des "ajustements rigoureux" dans l'industrie pétrolière, a déclaré M. W. Harold Rea, président de Canadian Oil Companies, Ltd.

Cette année, Canadian Oil dépensera environ \$10 millions en capital pour des programmes d'exploration. Les dépenses, pour la fabrication et la distribution sur le marché seront légèrement moins élevées qu'en 1961.

M. Rea déclara que, malgré la meilleure année de la compagnie en 1961, le revenu n'a été que de cinq pour cent sur le capital investi. Il s'agit d'un "retour insuffisant pour attirer le capital qui sera nécessaire pour découvrir de nouvelles réserves de pétrole . . . et augmenter nos opérations en général".

Ventes accrues à la Consol. Paper

Consolidated Paper Corp. Ltd. a rendu public son rapport annuel. On y lit que des facteurs de haute concurrence ont entraîné une baisse dans les ventes outre-mer, qui a été largement compensée par une augmentation des ventes de papier-journal aux Etats-Unis. Les ventes de tous les produits atteignent \$119,009,000 comparativement à \$119,600,000 en 1960. Les ventes de papier kraft et des produits d'emballage ont été légèrement supérieures à celles de 1960.

Les recettes nettes représentent \$2.58 par action à rapprocher de \$2.72 en 1960.

Quatre dividendes trimestriels de 40c. chacun et un dividende supplémentaire de 40c., représentant au total \$2.00 l'action, ont été déclarés en 1961, soit une répartition de 77.5% des profits nets.

Les profits nets atteignent \$15,293,000 à rapprocher de \$16,100,000 en 1960.

Syndicat coopératif de Normandin

Chiffres d'affaires d'un demi-million

Le Syndicat coopératif de Normandin a terminé son exercice financier avec un chiffre d'affaires de \$625,000., réalisant un trop perçu net de \$13,000. Ces chiffres ont été révélés lors de l'assemblée générale annuelle de cette coopérative, tenue sous la présidence de M. Albert Dion. Le bilan révèle aussi un actif de l'ordre de \$390,000, et un capital souscrit de \$138,000.

La coopérative agricole de Normandin compte cette année un nombre record de 276 membres.

Le Syndicat coopératif agricole de Normandin est une coopérative à fonctions multiples, comme la plupart des coopératives agricoles de la région d'ailleurs. Il comprend sept services. Le service de l'entrepôt a réalisé à lui seul un chiffre d'affaires de \$277,000., le service de gaz et de l'huile, \$147,000., l'épicerie, \$83,000., les machines aratoires, \$63,000., les animaux, \$28,000, et le camionnage, \$11,000.

Algoma Steel Corp. :

Des profits sans précédent

Algoma Steel Corporation a réalisé un chiffre d'affaires et des bénéfices sans précédent au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1961, rapporte le président M. David S. Holbrook.

S'établissant à \$167,766,001, les ventes nettes de la société accusent une augmentation de 19 pour cent et les bénéfices nets, au total de \$19,460,406, représentent un gain de 11.5 cents par dollar de revenu contre \$13,253,000 ou 9.3 cents en 1960. Répartis sur les 5,786,192 actions en circulation, le bénéfice par action s'élève à \$3.36 au regard de \$2.30 précédemment.

Au 1er trimestre,

L'Aluminium Ltd. gagna \$7.5 millions

On a annoncé à l'assemblée annuelle de l'Aluminium Ltd. que les bénéfices nets consolidés pour le premier trimestre de 1962 se chiffrent à \$7.5 millions, soit \$0.25 par action, à rapprocher à \$7.4 millions, soit \$0.25 par action pour le premier trimestre de l'an dernier.

Le président, M. Nathanael V. Davis, a signalé à l'assemblée que le chiffre des bénéfices du premier trimestre de cette année comprenait \$2.7 millions, après impôts, provenant de sources extraordinaires, reçues en compensation pour l'annulation de certains contrats de fourniture.

Une amélioration constante des ventes en Amérique du Nord a cependant été annulée par une détérioration ailleurs, tout particulièrement au Royaume-Uni et en Europe de l'ouest, où la demande pour l'aluminium et les autres métaux est tombée en-dessous des niveaux antérieurs. Les ventes au cours du premier trimestre ont été de 154,000 tonnes, à rapprocher de 156,000 tonnes l'an dernier.

M. Davis a aussi fait part que l'Aluminium Co. of Canada, Ltd. avait conclu des arrangements pour l'émission de \$100,000,000 de bons à 30 ans, libellés en monnaie des Etats-Unis, afin de convertir des emprunts de banque à court terme en une dette à long terme.

Cet emprunt a été négocié avec un groupe de grandes institutions financières du Canada et des Etats-Unis à un taux d'intérêt de 5.1%. Grâce à cet emprunt, l'Alcan pourra réduire son ouverture de crédit (qui vient d'être renouvelée pour huit autres années) de \$160 million à \$60 millions.

Niveau élevé des ventes CIL

Les ventes globales de la Canadian Industries Ltd., et de ses filiales, durant le premier trimestre de 1962, ont été légèrement plus élevées que pendant la période correspondante de 1961 et le revenu net s'est aussi amélioré, a déclaré Leonard Hynes, président, à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie, tenue dernièrement.

Selon M. Hynes, tout indique que les ventes de la plupart des produits C-I-L se maintiendront aux niveaux élevés de l'heure; on compte également que l'amélioration du profit net sera soutenue.

La hausse du premier trimestre est attribuable à une production industrielle accrue déclenchée par la reprise des affaires vers le milieu de 1961; les ventes de produits chimiques, polythène, peintures et tissus enduits ont affiché un progrès qui s'est maintenu. Le remplacement des explosifs à la nitroglycérine par des agents de sautage à base de nitrate d'ammonium a continué de nuire considérablement aux ventes d'explosifs C-I-L.

Les directeurs de la compagnie ont été réélus et, au cours d'une réunion subséquente du bureau de direction, les membres du conseil ont été réélus comme suit: Peter C. Allen, président du conseil; Leonard Hynes, président; J. D. Converse, E. L. Hamilton, W. T. D. Ross, J. H. Shipley et R. B. Winsor, vice-présidents; B. I. McGreevy, secrétaire; E. H. Kemp, trésorier; L. A. Wheable, secrétaire adjoint, D. J. McGee, trésorier adjoint.

Parce que la Chine rouge est fidèle,

Le Canada devant un dilemme: Priver sa population de pain, ou rompre ses engagements

L'annonce par le ministère de l'Agriculture à Ottawa que non seulement la Chine Rouge est fidèle aux engagements qu'elle a pris envers le Canada, mais que notre pays risque d'être dans l'impossibilité, lui, de les respecter, a passablement surpris les antagonistes qui sonnèrent l'alarme lorsque le gouvernement signa l'accord commercial concernant la livraison de notre blé en ce pays. Elle aura sans doute l'avantage de stimuler la culture du blé et, évidemment, d'intensifier la recherche scientifique afin d'améliorer la production.

Depuis la ratification des accords à longs termes de mai dernier le gouvernement de Pékin s'est ponctuellement acquitté de ses paiements. Par contre, le ministère de l'Agriculture laisse entendre maintenant que le Canada pourra difficilement se conformer à ses engagements.

Un communiqué de ce ministère reproduisait, en effet, dernièrement des passages d'une allocution télévisée de M. Walter Jorgensen, secrétaire parlementaire du ministre, M. Hamilton, exhortant les fermiers des Prairies

à intensifier au maximum leur production de céréales.

M. Jorgensen a déclaré en effet que nos besoins en céréales s'établissent cette année à 1.1 milliard de boisseaux. Dont 500 millions environ sont destinés à la consommation interne.

"Etant donné la récolte médiocre de l'an dernier, la moitié seulement de la normale, et une forte demande à l'exportation, les céréales maintenant entreposées à la ferme auront été livrées à la fin de la saison agricole et les éleveurs ne seront qu'à moitié pleins", a-t-il dit.

Et M. Jorgensen de faire la répartition suivante :

Blé — Besoins de l'année courante, 500 millions de boisseaux; moisson de l'an dernier, 240 millions.

Avoine — Besoins de l'année courante, 350 millions de boisseaux; moisson de l'an dernier, 186 millions.

Orge — Besoins de l'année courante, 250 millions de boisseaux; moisson de l'an dernier, 117 millions.

Enfin, le secrétaire du ministre a demandé aux cultivateurs

d'employer des engrais chimiques dans la plus grande quantité possible, de mettre à profit toute l'eau disponible et de produire davantage d'herbe de fourrage.

Le ton alarmé de ces exhortations s'explique aisément.

Dans le cas du blé seul, nos ventes à la Chine ont dangereusement entamé nos réserves. D'excédentaires qu'elles étaient au début de l'année dernière, celles-ci avaient baissé à l'automne à \$500 millions de boisseaux et elles atteignent maintenant le niveau minimum de 250 millions.

A supposer que se maintienne la demande étrangère, et le rapide accroissement de la population chinoise ne permet pas d'en douter, une sécheresse persistante dans l'Ouest ne nous permettrait pas d'y faire face.

Or, les spécialistes se montrent assez pessimistes quant aux prochaines récoltes. Ils expliquent en effet que la sécheresse dans les Prairies connaît un cycle régulier de dix ans. Et nous n'en sommes qu'à la cinquième année du cycle...

De sorte que si les fermiers de l'Ouest ne parviennent pas cette année à satisfaire à la demande, le gouvernement se trouvera placé devant une cruelle alternative : priver les Canadiens de leur pain ou rompre ses engagements avec son plus gros client.

Ralentissement des échanges avec la G.B.

La situation commerciale du Canada tend à s'améliorer

Le commerce extérieur du Canada s'est encore accru en février, selon des chiffres provisoires publiés par le Bureau fédéral de la statistique. Les exportations (\$411,700,000) accusaient une hausse de 12 p. 100 sur un an plus tôt (\$367,500,000), et les importations (\$449,300,000), de 13.7 p. 100 (\$395,100,000). Le mois se solda donc par un excédent de \$37,600,000 des importations (\$27,600,000 un an plus tôt).

Les chiffres mensuels des exportations s'accroissent sur l'année précédente depuis juin 1961. Durant les deux premiers mois de 1962, le total des exportations (\$912,900,000) surpassait de 10.7 p. 100 le chiffre d'une année auparavant (825 millions). Les importations, qui augmentent à chaque mois sur l'année précédente depuis mai 1961, s'établissaient à \$942,300,000 en janvier-février, soit 14 p. 100 de plus qu'un an plus tôt (\$826,300,000). Les deux premiers mois de l'année se sont soldés par un excédent de \$29,400,000 des importations (\$1,300,000 en 1961). La valeur accrue de notre commerce tient en partie à la dévaluation du dollar canadien.

Le commerce du Canada avec les Etats-Unis a marqué des gains appréciables. Les exportations en février 1962 ont avancé de 21.8 p. 100 et atteint \$250,100,000 (\$205,300,000 un an plus tôt). Les importations ont marqué \$323,100,000 et dépassaient de 18.3 p. 100 les \$273,200,000 de février 1961.

Le commerce avec le Royaume-Uni a diminué, mais moins en février qu'en janvier. Les exportations ont été de \$59,300,000 en février dernier, soit un recul de 5.7 p. 100 sur février 1961 (\$62,900,000). Les importations ont baissé de 2.2 p. 100, soit \$43,700,000 contre \$44,700,000, et l'excédent des exportations est descendu à \$15,600,000 (\$18,200,000). Par suite de la forte baisse de janvier, les exportations vers la Grande-Bretagne durant les deux premiers mois de 1962 ont reculé de 15.3 p. 100, soit \$127,100,000 contre \$150,100,000 en janvier-février 1961. Les importations ont diminué de 4.5 p. 100, soit \$86,800,000 contre \$90,900,000. Les exportations ont donc dépassé les importations de \$40,300,000, au regard de \$59,200,000 un an plus tôt.

Chiffres provisoires de février et janvier-février 1962 avec chiffres comparables de 1961, en millions de dollars

Exportations totales	Février 1961	Février 1962	Janvier-février 1961	Janvier-février 1962
Royaume-Uni	62.9	59.3	150.1	127.1
Autres pays du Commonwealth et pays bénéficiant d'un tarif préférentiel	21.4	19.5	58.5	44.8
Etats-Unis	205.3	250.1	433.2	558.1
Autres	77.8	82.8	183.3	182.8
Total	367.5	411.7	825.0	912.9
Importations				
Royaume-Uni	44.7	43.7	90.9	86.8
Autres pays du Commonwealth et pays bénéficiant d'un tarif préférentiel	15.3	15.3	33.9	37.7
Etats-Unis	273.2	323.1	571.5	676.8
Autres	62.0	67.1	130.1	141.0
Total	395.1	449.3	826.3	942.3

Grâce aux Canadiens-français,

Le climat est propice aux échanges entre la France et le Canada

M. J. Devinat, le nouvel attaché commercial et financier près de l'ambassade de France à Ottawa, a souligné, dernièrement, l'importance qu'il y aurait pour le développement des relations commerciales franco-canadiennes la prochaine exposition scientifique et technique française à Montréal en octobre 1963. Cette exposition sera complétée par d'autres manifestations périphériques dans la province de Québec.

Selon M. Devinat, la situation actuelle est très favorable à un plus grand développement des relations économiques entre la France et le Canada.

M. Devinat parlait au cours d'un déjeuner offert en son honneur par le président de la Chambre de commerce de France-Canada, et J. Guerlain, président du comité franc-dollars.

D'abord, a-t-il dit, le fait que les Canadiens-français ont pris conscience de l'emprise des capitaux américains sur leur pays. Ils estiment qu'ils ont intérêt à désengager, dans une certaine mesure, le Canada de l'influence économique américaine.

Ensuite les pourparlers entre la Grande-Bretagne et le Marché commun font penser aux Canadiens qu'ils ne pourront pas garder toujours la situation privilégiée qu'ils occupent sur le marché britannique et c'est là une seconde raison pour laquelle le gouvernement et les hommes d'affaires souhaiteraient que la France prenne le relai.

Enfin, "l'ascension de la province de Québec à la majorité économique". Les Canadiens français occupent maintenant plus que par le passé les positions qui correspondent à leurs qualités, leur esprit d'épargne et leur travail.

M. Devinat a été impressionné par les nouvelles réalisations entreprises dans la province de Québec par son premier ministre, M. Lesage. D'autre part, la France a pu démontrer aux Canadiens français qu'elle était compétente en beaucoup de spécialités et d'activités autres que culturelles.

Plus de liberté aux compagnies

Le rapport Macpherson est bien reçu par le C.N.R.

Le vice-président du réseau du Canadien National, M. S. F. Dingle, a déclaré que l'entreprise ferroviaire a tout lieu de se réjouir des recommandations faites par la Commission royale Macpherson sur les transports.

M. Dingle, qui était le conférencier à un déjeuner-causerie conjoint des clubs Rotary et Ki-

wanis, a expliqué que le rapport de la Commission est pénétré du véritable esprit de la libre entreprise, soit celui même que le Canadien National a tenté de mettre en oeuvre "dans le cadre des limitations imposées par les règlements actuels".

Le vice-président du CN voit des raisons spéciales d'optimisme

dans quatre résolutions de la Commission, savoir : qu'on distingue nettement politique nationale et politique nationale de transport; que les chemins de fer aient la liberté de fixer leurs tarifs; qu'ils aient entière liberté de diversifier leurs services et de se munir d'un réseau auxiliaire de camionnage; qu'ils puissent éliminer les services qui fonctionnent à perte et qui ne sont plus nécessaires ou délaissés par le public.

M. Dingle a souligné que toutes ces recommandations de la Commission sont reliées de telle façon les unes aux autres qu'il est nécessaire de les mettre toutes en oeuvre pour que l'entreprise ferroviaire puisse survivre. Il a précisé que l'exécution partielle des recommandations ne résoudrait pas les problèmes de transport de la nation.

Les deux grandes entreprises de chemins de fer canadiennes prolongeront d'un mois les tarifs-marchandises réduits fixés en application de la loi de baisse des tarifs. La loi, qui assurait aux chemins de fer une subvention annuelle de \$20 millions, a expiré récemment.

Une mission canadienne ira prospecter les marchés pour le minerai de fer, en Europe

Une mission canadienne de l'industrie du minerai de fer visitera le mois prochain la Grande-Bretagne et les pays de la Communauté européenne charbon-acier, ayant pour but l'étude du marché du minerai de fer en Europe. Les renseignements recueillis par la mission sur les possibilités d'accroître les ventes de minerai de fer canadien en Europe seront mis à la disposition de toute l'industrie canadienne.

La mission, qui comprend sept des principaux dirigeants de l'industrie et un représentant des ouvriers, quittera Ottawa le 4 mai et reviendra au Canada le 26 du même mois. Son itinéraire comprend Londres, la Belgique, les Pays-Bas, la république fédérale d'Allemagne, le Luxembourg, l'Italie et la France.

Les membres de la mission des besoins changeants des industries européennes consommatrices de minerai de fer et déterminer le degré de concurrence auquel les fournisseurs canadiens doivent s'attendre. Par la même occasion, ils fourniront des précisions détaillées sur l'évolution rapide de l'industrie canadienne du minerai de fer.

A leur retour au pays, les membres de la mission prépareront un compte rendu de leurs constatations et de leurs prévisions en ce qui a trait aux possibilités d'accroître les ventes de minerai de fer canadien en Europe. Ces renseignements seront mis à la disposition de toute l'industrie canadienne.

CECI EST LA FORME DU NOUVEAU DACTYLOGRAPHE OLIVETTI

Diaspron 82

Réalisation sans pareil. Demie espace. Attachement pour carte. Clavier bilingue. Frappe douce. Nouvelle couleur moderne.

N.B. — Nous avons quelques modèles 1959 (Lexikon) tout neufs — dans les boîtes de manufacture à un prix qui vous surprendra.

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.

44 ouest, Saint-Jacques MONTREAL Victor 4-3491

Pierre Thibault

1558 JEAN-TALON E. MONTREAL TEL. RA. 9-2027

BRANCH SUCCURSALE 227, DORCHESTER QUEBEC TEL. LA 9-2559

MANUFACTURIER DE POMPES ET ACCESSOIRES A INCENDIE - MANUFACTURER OF PUMPS & FIRE ACCESSORIES

BUREAU CHEF - HEAD OFFICE PIERREVILLE QUE. TELEPHONE 179-180 UN. 1-3912

Premier facteur de réussite:

Le développement de la personnalité

PAR LOUIS A. BÉLISLE

CHAPÎTRE PREMIER

AVANT D'ENTREPRENDRE,

IL FAUT ÊTRE AVIDE DE SUCCÈS

Soyez déterminés à réussir. — pas seulement le désir — fouette l'ambition. Un jour ou l'autre elle vous fera sortir des rangs.

Pour que vous soyez vraiment déterminés, il faut savoir d'abord à quel but vous voulez arriver et avoir l'ambition d'atteindre ce but. Celui qui marche sans but est aussi désemparé qu'un navire sans gouvernail sur une mer démontée — il n'arrive nulle part. Vous aurez beau être remuant, si cette activité n'est pas canalisée vers un objectif quelconque, elle ne vous élèvera pas plus haut que celle d'un jeune enfant qui remue pour le plaisir de remuer, sans même avoir conscience qu'il accomplit une oeuvre utile, commandée par la nature.

Carnegie a dit: "Mettez tous vos oeufs dans le même panier et surveillez ce panier". Ceux qui agissent de la sorte échouent rarement. C'est ce qui explique certains succès renversants obtenus par des ignorants, des fanatiques, des étroits d'esprits; ces gens concentrent toute leur énergie sur une seule affaire — ils se spécialisent. N'ayant qu'un seul panier à surveiller ils y portent une attention de tous les instants et ils finissent par en connaître autant, sinon plus que les théoriciens de haut calibre. Aucun des détails, des subtilités, des trucs du métier ne leur échappe. Leurs connaissances sont plus cohérentes parce que cimentées par le mortier de l'expérience.

Aucune grande fortune ne peut venir d'un salaire, si élevé soit-il, et l'homme d'affaires veut la fortune. Il met tous ses oeufs dans le même panier et il les surveille. S'il est marchand de bananes, il s'occupe des bananes; s'il est marchand de patates, il s'occupe des patates et il laisse les bananes tranquilles, etc. Et cela parce qu'un homme ne peut connaître à fond qu'un seul genre d'affaires, et encore faut-il qu'il s'agisse d'un homme d'une certaine valeur d'intelligence.

Commencez, s'il le faut, au bas de l'échelle. — Le meilleur moyen d'arriver au sommet, c'est et ce sera toujours de commencer par le bas de l'échelle. Quelques-uns ont le courage d'envisager du premier coup le sommet de l'échelle et de ne pas reculer devant le nombre apparemment incalculable de gradins à franchir. La majorité, cependant, préfèrent procéder par étapes et n'arriver au sommet qu'après s'être reposés à différents paliers.

Quelles que soient vos bonnes intentions il faut tenir compte de l'inconstance humaine et bien vous graver dans la tête que le découragement peut vous gagner si vous vous fixez un objectif trop élevé.

D'aucuns prétendent que si nous étions tous élevés dans l'intention de faire d'honnêtes poseurs de briques, la société n'en serait que meilleure. La raison de ceci, c'est que rien ne stimule davantage que la constatation du progrès accompli lorsque, à diverses étapes de sa carrière, on jette un regard vers le passé. On est toujours fier de se rendre compte qu'aujourd'hui on est en meilleure posture qu'il y a cinq, dix ou vingt ans. Il y a tant de bonnes choses à fleur de terre, pourquoi chercher dans les nuages?

L'auteur a connu personnellement une femme qui, étant jeune, et de famille aisée, caressait l'ambition apparemment inconsciente de devenir couturière. Elle était mûre, en cela, par le désir de vêtir ses poupées mieux que ses compagnes. Rien ne put la dissuader de suivre cet attrait et elle devint, effectivement, une couturière très adroite. Aujourd'hui, elle occupe une place enviable dans la société et, détail intéressant, elle n'est parvenue là que grâce aux relations que lui ont créées ses aptitudes peu ordinaires pour la couture.

Il faut viser haut mais faire comme l'alpiniste qui s'occupe d'abord de franchir la muraille juste en face de lui.

Peu importe le but visé, il faut chercher à l'atteindre. Si votre détermination est assez forte elle vous empoignera tellement que la réussite ne pourra manquer de couronner vos efforts; elle stimulera l'action et l'action est comme la dynamite — plus elle rencontre de résistance plus elle est efficace.

Quand on est armé du levier de la détermination, les fardeaux sont plus faciles à soulever. Si l'on joint à cela la connaissance des principes de l'efficacité, il est aisé de contourner maintes difficultés: au lieu d'attaquer l'obstacle avec une furie trop prodigue d'efforts vains, on peut toujours l'examiner d'abord sous toutes ses faces afin de trouver le "joint" qui permettra au levier d'avoir un meilleur point d'appui.

Le culte de l'énergie. — Un grand penseur de l'antiquité a dit: "L'homme possède l'intelligence parce qu'il est pourvu de mains."

Avez-vous jamais songé que la main de l'homme représente le surplus d'énergie dont il dispose?

Les ruminants n'en ont pas trop de quatre membres pour supporter leur corps, se mouvoir à la recherche de la nourriture et fuir devant l'ennemi; pour ces mêmes fins, deux membres nous suffisent, à nous, les humains. Mais, tout comme les êtres inférieurs, nous disposons de quatre membres; il nous en reste donc deux — les mains — que nous sommes à même d'utiliser pour travailler.

L'homme primitif a commencé par pourvoir à ses besoins vitaux. Plus tard, lorsque, profitant des efforts des générations précédentes, il a plus facilement pu se procurer le strict nécessaire, il a occupé ses mains à des arts d'agrément. L'agrément d'un âge est vite devenu une nécessité de l'âge suivant.

Habitué à peiner pour suffire à ses besoins, l'humanité a toujours gardé, par atavisme, le goût du travail — du moins, un grand nombre d'individus ont manifesté ce goût au cours de chaque génération. Lorsque la terre, justement à cause du travail accompli par plusieurs générations d'humains, est parvenue à produire beaucoup en proportion de l'énergie dépensée, l'homme a employé à préparer l'avenir le surcroît d'énergie dont il disposait. Volontairement ou non, il a préparé cet avenir en cherchant des nouveautés, en développant son esprit d'invention, en explorant des domaines jusqu'à présent inexplorés.

Il faut aller de l'avant. — Jamais aucun individu, aucun peuple, n'a pu mettre un point final au progrès. Quand le progrès s'est arrêté en un endroit du globe, il a repris ailleurs sa marche en avant

et ceux qui, dans leur orgueil, se sont un jour crus parfaits ont dit: "Nous avons touché la limite du savoir et du progrès, arrêtons-nous!" Mais ils sont tombés dans l'abîme de leur folie. D'autres, moins pédants, plus travailleurs, plus pratiques, se sont hissés sur les ruines de cette folie et ont poussé encore plus haut l'édifice du progrès jusqu'au moment où, gagnés eux aussi par la gangrène de l'orgueil, ils ont dû laisser le champ à d'autres races plus jeunes et plus actives.

Nous avons là, en raccourci, le tableau des âges passés. De nos jours, comme alors, prévaut la loi de la survivance du plus apte et du plus fort. Le progrès commande: "Soyez forts ou mourez!" Que cette force soit morale, qu'elle soit matérielle, active ou passive, c'est toujours la force. Elle s'impose. Elle domine.

Il faut être fort. Mais, on le conçoit, cela n'implique pas nécessairement des biceps saillants ni des tailles de cosaques, bien que la force musculaire et une haute stature soient d'indéniables actifs pour celui qui les possède et veut les faire valoir. A capacités égales l'homme de haute taille l'emporte sur les autres. Un vibron humain, chétif et malingre, donnerait une fortune pour se voir au-dessus de six pieds, mais sachant bien qu'il ne peut plus se débaptiser pour renaître sous le toit d'un géant, il cherche souvent à se donner l'illusion de la force en faisant beaucoup de bruit... Il n'en reste pas moins que d'innombrables petits hommes sont parvenus très haut — dans l'échelle des valeurs humaines, s'entend. Napoléon, Carnegie et, chez nous, Bourassa, furent de petits hommes

qui, chacun dans sa sphère, n'ont jamais eu d'égaux. Mais, petits comme grands, il a fallu à tous pour réussir, des qualités physiques supérieures guidées par un cerveau actif et bien balancé.

Un physique vigoureux, de l'énergie, une voix ferme, la science de vouloir vraiment ce que l'on veut — voilà autant de facteurs qui annoncent le succès.

Où puiser l'énergie? — Mais comment acquérir cette énergie, cette vigueur qui force l'admiration, qui gagne les autres et les subjugué? Le secret est simple et à la portée de tous: *il faut travailler.*

Tout s'obtient avec du travail, à prix d'efforts. Certains êtres, nés faibles et débiles, deviennent de véritables athlètes grâce à un entraînement soutenu. D'autres naissent vigoureux mais, par leurs abus, par manque d'activité et faute de se tenir en forme, ne parviennent jamais à déployer toute leur vigueur.

Celui qui a l'énergie voulue pour entraîner son corps acquiert l'habitude de se dominer, de se vaincre, de concentrer ses énergies vers un but déterminé. Il apprend à vouloir, il se forme le caractère en accomplissant, par devoir, une chose qui lui paraît pénible mais qu'il sait être bonne. Celui-là saura vouloir, il saura s'affirmer lorsque viendront pour lui les moments décisifs de la vie.

Il n'y a rien comme la culture physique bien comprise pour développer et entretenir le culte de l'énergie. La culture physique n'est pas nécessairement artificielle. Nos bûcherons, nos draveurs, nos cultivateurs, qui, tous,

(Suite à la page 12)

P-R-É-P-A-R-A-T-I-V-I-T-É (Ne cherchez pas, il n'est pas au dictionnaire...)

Voilà tout de même le mot qu'il faudrait inventer pour exprimer ce que doivent pratiquer TOUT DE SUITE ceux qui veulent PRENDRE les DEVANTS dans la PRODIGIEUSE EXPANSION qui s'annonce dans l'économie canadienne-française.

ÊTRE PRÊT à AGIR, dans cette conjoncture, équivaut à posséder par l'étude les éléments fondamentaux de l'économie moderne et de la vie des affaires.

Les douze volumes de la populaire

BIBLIOTHÈQUE DE L'HOMME D'AFFAIRES

vous apportent ces éléments. Ils ont valu à des milliers des nôtres d'incalculables réussites et une plus grande sérénité d'esprit. SOYEZ PRÊT! Apprenez à agir vite et à propos! Et pourquoi votre première décision positive ne serait-elle pas de vous procurer — en bloc ou un par un — ces ouvrages de base que tout homme d'affaires doit connaître?

12 volumes d'environ 325 pages chacun. Toute la collection \$36.00

- | | |
|---|--|
| 1 — Organisation des Entreprises \$3.00
(Formation des sociétés, compagnies, entreprises diverses. Capitaux. Affaires de banque). | 8 — La Psychologie des Affaires \$3.00
(Connaissance des hommes. Technique et psychologie de la vente. Choix du personnel). |
| 2 — Crédits et Recouvrements \$3.00
(Perception des comptes. Lettres de "collection". Crédits. Loi LaCombe, loi des faillites, etc.). | 9 — Formation des Vendeurs \$3.00
(Comment choisir, former et stimuler les vrais vendeurs). |
| 3 — Marchés mobiliers et Placements \$4.00
(La Bourse. Les valeurs. Spéculation. Placements. Plans divers pour sauvegarder et faire fructifier votre argent). | 10 — Prospection de la Clientèle \$3.00
(Mille et un tuyaux pour trouver les clients et les conserver). |
| 4 — Principes généraux d'Organisation \$3.00
(Moyens modernes d'organiser les commerces et l'industrie: personnel, machines, services, etc.). | 11 — Le Service des Ventes \$3.00
(Comment il faut s'organiser pour obtenir du succès dans la vente par la mise en marché). |
| 5 — Organisation de l'Emploi \$3.00
(Modes d'organisation d'après Ford, Taylor, Fayol et les grands techniciens de l'efficacité et de l'organisation scientifique du travail). | 12 — La Publicité et la Vente \$3.00
(Les secrets de la publicité qui rapporte). |
| 6 — Organisation de la Production \$3.00
(Comment produire à meilleur marché). | |
| 7 — Organisation administrative \$3.00
(Organisation du bureau, des ateliers, etc.). | |

Bélisle Éditeur, Québec
C. P. 100 — Station B — Tél. 522-1344

Entourez d'un cercle les numéros requis
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
NOM
Adresse
Ville
S.V.P. m'envoyer brochure descriptive ☐
Montant inclus: \$..... C.O.D. ☐

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.
DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

Courtiers d'assurance agréés
Etude et analyse complète d'assurance
pour industriels, commerçants et particuliers

500 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. AV. 8-9241

Un métallurgiste canadien :

Si nos industriels négligent la recherche: c'est la faillite

"Le Canada est dans un état de 'régression industrielle' et sera 'en faillite techniquement parlant' d'ici une génération à moins que l'industrie ne change d'attitude et n'améliore ses techniques". Telle est la déclaration faite récemment par un métallurgiste d'une université canadienne.

M. J. S. Kirkaldy, professeur adjoint à l'université McMaster, a accusé l'industrie canadienne de ne pas envisager ses propres produits et ses propres méthodes de façon critique et prévoyante.

Il a dit qu'il ne trouvait que peu de réconfort dans le fait

qu'un nombre croissant de compagnies canadiennes établissent des services de recherche cependant que le gouvernement encourage cette tendance par le moyen de subsides.

Le professeur Kirkaldy a fait ces remarques alors que quelque 2,000 représentants de l'industrie canadienne des mines et des métaux discutaient de l'efficacité de la recherche pour aider le Canada à faire face à la concurrence de plus en plus serrée de la part des pays étrangers.

Le professeur Kirkaldy a blâmé les compagnies en les accusant

de toujours penser d'abord et avant tout dans des termes qui reviennent aux suivants: "Que fera la recherche pour moi?"

Il a dit qu'on ne pouvait s'attendre à une importante contribution de la part des industries canadiennes primaires dans le domaine de la technologie poussée et "certainement pas des industries américaines installées au Canada".

Il a déclaré que le gouvernement, en appuyant la recherche industrielle, devait s'assurer soigneusement que le terme recherche n'est plus simplement employé comme un déguisement à la place du mot exploitation et qu'il devrait insister pour que les résultats des recherches soient rendus publics le plus tôt possible.

La compétence faisant défaut

Une entreprise de St-Hyacinthe fermera ses portes ce mois-ci

Une centaine d'ouvriers seront réduits au chômage quand la firme Exquisite Form de St-Hyacinthe fermera ses portes à la fin du mois après deux années d'opération. La compagnie se trouve devant l'impossibilité de réaliser son projet d'expansion à cause de la pénurie de personnel compétent, en l'occurrence des couturiers habiles et expérimentés.

M. Edouard Bélanger, gérant de la compagnie, a précisé que toutes les démarches nécessaires avaient été faites auprès des services de placement pour recruter la main-d'oeuvre avant de fermer les portes. Selon le gérant, la principale cause de la pénurie de couturiers est due au trop grand nom-

bre d'agents manufacturiers qui accaparent, à domicile et souvent à des salaires inférieurs, les couturiers disponibles sur le marché du travail.

Le départ de la succursale Exquisite Form et surtout les raisons qui ont motivé cette décision créent un précédent dans les annales locales précisément au moment où le chômage constitue un problème d'envergure. S'il est vrai que la main-d'oeuvre spécialisée ne chôme pas, il n'en reste pas moins incroyable qu'une usine doive quitter les lieux faute de pouvoir réaliser ses projets d'expansion et obtenir le personnel suffisant pour diriger les opérations.

De 1954 à 1958

Les papeteries américaines ont doublé leur rendement

De 1954 à 1958, les papeteries américaines ont doublé leur capacité de production, affirme le Newsprint Service Bureau dans une statistique officielle. Il précise même que l'an dernier la même tendance a persisté alors que deux nouvelles usines ont ouvert leurs portes aux Etats-Unis. Celles-ci sont situées à Garfield, au New Jersey, et dans l'Arizona. Elles ont des capacités de produc-

tion de 50,000 et 75,000 tonnes par année respectivement.

Compte tenu de ces nouvelles additions et de l'agrandissement de papeteries américaines déjà existantes, la capacité totale de production des papeteries américaines s'élève maintenant à 2,471,000 tonnes, indiquant une hausse de 95,000 tonnes ou de 4 pour cent l'an dernier.

International Paper a ajouté

une capacité de 13,000 tonnes portant ainsi sa capacité totale à 271,000 tonnes pour être ainsi classé au troisième rang des producteurs américains, devançant Coosa River Newsprint Co. Bowaters Southern Paper, producteur numéro 2, a accru sa capacité de 5,000 tonnes, pour atteindre une capacité de 415,000 tonnes. Publishers' Paper Co., de l'Oregon, en a fait de même, portant ainsi sa capacité à 135,000 tonnes après l'avoir augmenté de 5,000 tonnes.

En tête des producteurs, figure Great Northern Paper Co. avec une capacité de 474,000 tonnes.

L'Aluminium Limited,

Elle fusionne ses filiales situées en Allemagne

L'Aluminium Limited a annoncé au début du mois la fusion de ses deux filiales en Allemagne, l'Aluminiumwerke Nürnberg GmbH et l'Aluminiumwerke Göttingen GmbH. A l'avenir, ces deux compagnies n'en formeront qu'une qui fera affaires sous le nom d'Alcan Aluminiumwerke GmbH.

La fusion de ces deux compagnies, qui sont engagées dans la

fabrication de l'aluminium en Allemagne depuis plusieurs décennies, a été effectuée en vue de l'expansion que prendra l'activité de ces entreprises et de l'extension que l'on doit apporter à leurs installations de production.

L'Alcan Aluminiumwerke exploitera dorénavant trois usines: l'usine de Göttingen où l'on fabrique des tôles, bandes, ronds, boîtes métalliques, articles ména-

gers, pièces filées par choc et où l'on exécute divers travaux sur commande; l'usine de Nuremberg où l'on fabrique des pièces de fonderie, y compris des pistons, suivant les procédés de moulage en sable, de moulage en coquille et de moulage sous pression; et l'usine d'Uphusen où l'on fabrique également des pièces de fonderie suivant les procédés de moulage en sable et de moulage sous pression.

La capacité globale de production des installations de transformation de la Compagnie en Allemagne atteindra en 1963 environ 35,000 tonnes par année.

Scapa Dryers Limited,

Construction d'une usine de \$1 million à Joliette

On entreprendra en juin, à Joliette, la construction d'une usine de 65,000 pieds carrés, entièrement de plein-pied, qui fabriquera du feutre pour l'industrie du papier.

La nouvelle a été annoncée par Scapa Dryers Ltd., de Blackburn en Angleterre, qui va former au Canada la compagnie Scapa Dryers (Canada) Ltd. L'usine, qui coûtera \$1,000,000 et pourra employer plus de 100 ouvriers, s'élèvera dans le nouveau parc industriel de Joliette, à 45 milles au nord-est de Montréal.

Le groupe Scapa exploite une

usine de feutre dans le sud des Etats-Unis et possède des sociétés de vente en Australie et en Finlande, ainsi que d'autres filiales de production.

M. Sam Lord, administrateur et directeur adjoint de la Scapa et président de la nouvelle compagnie canadienne, a déclaré que les services d'initiative industrielle de la Compagnie d'Electricité Shawinigan et de la Banque Royale du Canada avaient puissamment contribué à la décision prise par sa compagnie de s'établir à Joliette.

M. Lord a précisé que l'usine

de Joliette serait mise en marche vers le milieu de 1963 et engagerait, pour commencer, une quarantaine d'ouvriers. Il a fait remarquer que la nouvelle entreprise bénéficierait de l'expérience technique acquise par le groupe Scapa dans le monde entier et de l'appui financier de capitaux canadiens.

M. Lord a ajouté que c'est pour satisfaire à la demande sans cesse croissante dont ses produits font l'objet que la Scapa avait décidé d'ouvrir une usine au Canada.

On prévoit que les bâtiments seront terminés à la fin de l'année et qu'on pourra y installer aussitôt les métiers spéciaux et autres machines brevetées fabriquées en Angleterre par les services techniques de la Scapa.



La General Electric's Small Aircraft Engine Dept., de Lynn, Mass., invite les industriels canadiens à offrir des soumissions pour la fabrication de certaines pièces de ce moteur fabriqué aux Etats-Unis par la G.E.

Les produits pour lesquels le service intéressé recherche des sous-traitants canadiens, vont des matières premières aux pales de turbines, et des petites pièces usinées jusqu'à des boîtes d'engrenages très complexes. Tous ces produits entrent dans la fabrication des moteurs d'avion à turbine J85, T58 et T64. La liste complète présentée aux fournisseurs canadiens comprend plus de 200 pièces. Ces pièces et d'autres semblables représentent plus de 85 pour cent de toutes les pièces et organes que le service intéressé achète à des compagnies indépendantes.

Il est d'autant plus souhaitable que des manufacturiers canadiens soumissionnent et obtiennent des contrats, que le ministère de la Production de Défense du Canada a choisi la G.E. pour fabriquer ces engins, plutôt que l'entreprise Pratt & Whitney, de Longueuil qui était, elle aussi, en mesure de les fabriquer.

Membre du "Better Business Bureau"

Canadian Auto Transmission Inc. SPECIALISTES

Transmissions hydramatic - Dynaflo - Jet-a-way, etc.
Transmissions reconstruites en échange

Tél. : CR. 6-8576 - 7

A. Thivierge

1105, ave Van Horne,

Outremont

Soir : CR. 1-4604

Des ingénieurs français ont mis au point une intéressante technique pour empêcher l'évaporation de l'essence et de l'huile dans les réservoirs à toit fixe. Cette technique consiste à fabriquer une couverture en tôle d'aluminium qui s'adapte à l'intérieur du réservoir, et monte ou descend avec le liquide. Un joint étanche, autour de cette couverture, empêche la production d'étincelles, et l'aluminium résistant à la corrosion est sans effet sur l'essence ou l'huile.



FORANO
LIMITÉE



DESSINATEURS - FOUNDEURS - FABRICANTS DE MACHINES DE QUALITE
DEPUIS 1873

J. A. FORAND
Président et Gérant Général

BUREAU-CHEF ET ATELIERS, PLESSISVILLE, QUE.

PAUL M. FORAND
Gérant Général des Ventes

Ottawa devrait accorder des subsides pour la formation d'une flotte vraiment canadienne

"Depuis 1946, des milliards de dollars ont été affectés à la défense, à la construction d'aéroports et d'établissements militaires en pays étrangers, à donner des avions aux Alliés et à soutenir des armées outre-mer, mais nous avons négligé complètement une nécessité souveraine de la défense: avoir en propre une flotte marchande océanique."

C'est ce qu'a déclaré récemment M. Phrixos B. Papachristidis, l'un des armateurs canadiens les plus progressifs de l'heure. "Nous souhaitons enfin voir bientôt revivre une marine marchande océanique vraiment canadienne", a dit l'armateur d'origine grecque établi au Canada depuis les années '30. M. Papachristidis a suggéré qu'on consacre une partie de notre budget de la défense à cette fin.

"Dans un pays au niveau de vie élevé comme le nôtre, a-t-il dit, il faut élargir par des subsides la différence observée ailleurs dans le coût de la construction navale et de l'opération des navires."

Nous payons des dizaines de millions de dollars, comme conséquence de la loi de réduction des taux de fret, aux compagnies de chemins de fer qui sont physiquement protégées contre toute concurrence étrangère. Ainsi les contribuables supportent-ils les déficits de plusieurs millions de dollars d'une compagnie ferroviaire et du réseau aérien qui lui est affilié. Nous accordons également des subsides aux lignes côtières. Comment donc pouvons-

nous envisager décemment que notre marine océanique puisse surmonter la concurrence étrangère, quand le coût de notre main-d'œuvre est au deuxième rang dans le monde?

"Il est inadmissible, soutient M. Papachristidis, que nous ne bâtissons pas, en temps de paix, une marine marchande taillée à nos besoins qui serait à notre disposition en cas d'urgence nationale. Au lieu de cela, au cours des deux dernières guerres nous nous sommes empressés de construire des navires marchands, à un prix très élevé, pour remplir les besoins de nos alliés, quitte à nous en débarrasser pour une chanson sitôt le conflit terminé, et encore à des compagnies so-disant canadiennes mais appartenant en réalité à des intérêts étrangers."

"Au sein de l'OTAN, continue M. Papachristidis, nous sommes le seul pays d'importance, et là nous tombons dans la catégorie du minuscule Luxembourg, à ne pas contribuer à la mise en commun des navires de plus de 10,000 tonnes, si ce n'est, exception faite, par mon navire l'"Emérillon".

"Ne serait-il pas logique, demande M. Papachristidis, de consacrer une partie de notre budget de la défense à cette fin?"

"Nous avons bien entendu une flotte d'escorte assez bien partagée, mais elle est destinée, conclut l'armateur canadien, à protéger en temps de guerre, des navires de toutes nationalités. Pas les nôtres, nous n'en avons pas!"

Si, toutefois, prenant occasion du rapatriement de la constitution, on en venait à s'élever jusqu'à certaines réformes dans l'attribution des pouvoirs, nous verrions peut-être les provinces abandonner sans trop d'inconvénients aux autorités fédérales la surveillance de celles des sociétés de fiducie, des compagnies d'assurance et des sociétés de finance qui font affaires en plusieurs provinces, à condition que soit reconnu aux seules provinces le droit de constituer, de quelque manière que ce soit (charte, loi spéciale ou lettres patentes), d'une part toute espèce de compagnies commerciales et financières, y compris spécifiquement celles mentionnées plus haut, et d'autre part, toute espèce de société sans but lucratif.

Ce débat sur la création des compagnies, qui dure depuis la confédération, n'a jamais été réglé de façon satisfaisante et constitue une anomalie regrettable dans le développement de la jurisprudence et de la pratique. Il ne se posait à l'origine que pour les sociétés commerciales et, si nous ajoutons celles à but charitable, c'est que, tout invariablement que ce soit, le département fédéral de l'impôt sur le revenu refuse de reconnaître des fondations charitables parce qu'elles auraient reçu de leur fondateur, en stricte conformité de la loi québécoise, des pouvoirs qui dépasseraient, dans l'estimation du fonctionnaire, ce qu'autorise la common law ou l'éclairage particulier du percepteur d'impôt. La dernière loi fédérale de l'impôt successoral paraît même refuser toute déduction aux fiducies et fondations de bienfaisance établies par testament, ce qui n'est pas moins abusif. Comment ne pas réclamer ici une fois de plus la remise de tout ce champ d'imposition aux provinces?

Celles-ci auront d'ailleurs à prendre une attitude très ferme dans leurs revendications fiscales à l'égard du gouvernement central. La période actuelle en est une, qu'on l'admette ouvertement ou non, de reconversion de la guerre à la paix et le fardeau des dépenses militaires obère le budget canadien, celui des contribuables, à un degré exagéré par rapport aux dépenses civiles et sociales, ces toutes dernières elles-mêmes fort élevées.

Il est de plus en plus clair qu'ayant atteint la majorité, puis la maturité politique, le Canada ne peut plus guère compter à l'avenir sur le capital étranger privé dont le coût, direct ou indirect, dépasserait certainement, du moins à long terme, celui de la formation du capital indigène. D'ores et déjà il se voit appelé à contribuer au développement d'autres pays moins avancés dans la carrière économique. Il est acquis qu'il lui faudra se résigner à la perte de la préférence britannique en conséquence de l'adhésion de la Grande Bretagne au marché commun européen, et la révision de sa politique industrielle et commerciale aura fort probablement pour résultat un relâchement des liens du Commonwealth et la création de relations plus intimes avec d'autres pays ou d'autres blocs.

Parallèlement, les provinces canadiennes auraient grand tort de compter sur des subsides fédéraux aux fins de redistribution ou de péréquation, soit qu'on les considère en chiffres absolus, soit qu'on les mette en balance avec d'autres impératifs basés sur des réalités culturelles ou sociales. Elles seront plutôt amenées à préparer un aménagement de leurs ressources naturelles, de leur territoire et de leur population, qui leur permette de ne compter vraiment que sur elles-mêmes pour

leurs fonctions essentielles et leurs services fondamentaux, en utilisant des champs de taxation qui leur soient réservés en exclusivité ou en priorité.

Le rôle des administrateurs

Un auteur contemporain, W. W. Rostow, a assigné à chaque nation un rôle minimum de dignité, d'initiative et de responsabilité dans sa croissance économique. C'est, entre autres, ce minimum que doit reconnaître à ses constituants tout régime fédératif, en contrepartie de quoi il leur offre des avantages très réels, dont trois des plus importants sont la confrontation constante de leurs propositions avec des partenaires de tournure d'esprit fort différente, l'existence d'un marché intérieur beaucoup plus vaste que chacun ne saurait en posséder à lui seul, et enfin la symbiose efficace entre la civilisation d'un grand ensemble et celle de ses géants voisins.

Enclave de cinq millions d'habitants à majorité francophone dans un continent anglophone, la population québécoise est sollicitée aujourd'hui par des promoteurs et réformateurs de toute nuance réclamant à qui mieux mieux modifications, améliorations, abrogations, suppressions, renouvellement, étatisation, et caetera. Cet exercice critique est sans aucun doute admirable, mais il est tout aussi nécessaire et instructif de démonter les propositions concrètes pour les soumettre à l'épreuve de la pratique.

Que la plupart de ces idéologies reposent sur quelque observation et contiennent une parcelle de vérité, il faut le reconnaître ou le présumer. Mais la vérité n'est vraiment vraie que si sa construction dans l'esprit correspond à son incarnation dans les faits. Sans cela elle est: — au pis — manie, rêve ou illusion; — au mieux — postulat, rêve et théorie.

Il est fort curieux de constater combien ne songent qu'à rejeter démolir et improviser, au lieu de s'astreindre tout bonnement, comme le potier, à redresser petit à petit les irrégularités du vase, ou, comme le mécanicien, à réparer la machine jusqu'à ce que une nouvelle, plus perfectionnée, mais aussi efficace, puisse la remplacer, ou encore, comme le charpentier ou le maître d'œuvre, à consolider et entretenir ceux des immeubles anciens que leurs fondations, leur structure et leurs matériaux rendent quasi indestructibles.

Par définition, des administrateurs professionnels comme les sociétés de fiducie, ne sauraient être ni révolutionnaires ni radicaux. Ce sont des facteurs d'ordre et de conservation du capital en même temps que des facteurs d'évolution et d'amélioration des lois dont ils constatent les points faibles ou difficiles d'application. Pour peu qu'on prenne la peine d'examiner et favoriser leur action, ils pourraient être des instruments de premier choix dans le progrès économique et social québécois.

Il faut être avide . . .

(Suite de la page 10)

travaillent dur, au grand air, sous un climat stimulant, pratiquent la culture physique la plus saine de toutes. Si seulement ils savaient et pouvaient s'arrêter lorsque l'effort qu'ils accomplissent commence à être nuisible, nous trouverions chez eux des centaines en grand nombre. C'est dans les rangs de nos terriens que se rencontrent les hommes les plus énergiques du continent, durs à leur corps, doués d'une résistance et d'une vitalité que les grands poètes de la Grèce antique eurent été fiers de pouvoir chanter.

L'effort physique, générateur d'énergie. — Puisque la vie au grand air est ce qui produit les sujets les plus en santé, c'est vers elle qu'il faut tourner les yeux. Et nos exercices physiques les plus efficaces devraient, cela va de soi, se rapprocher le plus possible des mouvements de l'homme des champs. L'idéal serait que chaque homme d'affaires eut sa petite ferme, à la campagne, et l'exploitât, afin de se délasser de la vie sédentaire du bureau, remplie de mille et une causes de soucis. Mais nous avons le gazon à tondre, la neige à déblayer, peut-être un petit jardin à entretenir: ce sont là des exercices qui, pratiqués avec modération, comme passe-temps et avec intelligence, valent bien le golf et autres sports coûteux — autant par leur outillage que par les "réchauffants" qu'on y adjoint . . .

Quelle tristesse de voir chaque jour disparaître des hommes d'âge mûr, dont les affaires, après des vicissitudes nombreuses, commencent à peine à prospérer et qui, à la veille de goûter un peu au fruit de leurs efforts, quittent

prématurément ce monde. Si l'on met de côté les accidents, il faut avouer que, dans la très grande majorité des cas, ces hommes auraient pu prolonger leur existence de plusieurs années s'ils avaient seulement voulu mettre en pratique quelques règles élémentaires d'hygiène. Après tout, le corps n'est pas une machine inusable; c'est une machine pure et simple qui ne saurait durer indéfiniment sans être l'objet de certains soins. De l'air, de l'eau au dehors et au dedans, du soleil et de l'exercice — voilà tout ce qu'il faut à la machine humaine pour qu'elle puisse donner un rendement supérieur en travail, en efficacité et en durée.

D'air, d'eau et de soleil, la nature en est remplie. A tel point que nous devons nous construire des abris pour nous y soustraire. Sortons plus souvent de nos demeures et nous serons en meilleure santé. Quant à l'exercice, si nous n'y sommes plus contraints par la nécessité de chasser les fauves ou de fuir les carnassiers, nous devons être assez intelligents pour comprendre que si l'unique fonction de l'homme était de penser, il n'aurait reçu en naissant ni bras ni jambes. Puisque nous avons des bras et des jambes c'est afin de travailler manuellement et de marcher. Si nous complétons par un travail manuel proportionné à nos forces le travail cérébral de la journée, nous pouvons être sûrs que la santé nous sera accordée à la condition, toujours, de garder une saine modération dans le boire, le manger et les autres expressions de la vie.

— Louis-A. BELISLE.

Promesses et périls . . .

(Suite de la page 4)

Cette faiblesse relative devra être compensée par des regroupements plus considérables, à la fois plus forts et plus audacieux, dans le même but de mobiliser les capitaux. Non pas que les organisateurs requis n'existent pas déjà, mais bien plutôt que trop de gens paraissent osciller entre un individualisme absolu et un socialisme espéré mitigé, comme si tous les socialismes n'étaient pas indivisibles et absolutistes, et comme si tous les corps intermédiaires, publics, semi-publics et privés, n'étaient pas de meilleurs serveurs et coopérateurs qu'un Etat qui se prétendrait souverain et omnipotent.

Problèmes confédératifs

C'est une des caractéristiques les plus remarquables d'un régime fédératif qu'il constitue, de soi, un obstacle naturel (même s'il peut se révéler insuffisant) à toute conception totalitaire, à raison de la division essentielle des pouvoirs entre Etats constituants et Etat fédéral. Jamais optimale, puisque oeuvre humaine, cette répartition et ses conséquences ont besoin d'être révisées, et s'est écoulé près d'un siècle depuis l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Ne serait-ce que par leur éducation dans des milieux technologiques différents, les trois ou quatre générations qui se sont succédé pendant ce temps ont forcément modifié les vues anciennes sur maints objectifs.

Un problème primordial en économie politique est celui du

contrôle de la monnaie et du crédit par l'intermédiaire de banques centrales dont l'intervention devrait prévenir inflation et déflation, assurer la prolongation des cycles et donner le plein emploi, au dire des théoriciens les plus optimistes, et créer un minimum d'ordre et de sécurité, au jugement des praticiens. La commission royale récemment nommée devra étudier non seulement les données premières qui ont amené la création de la Banque du Canada en 1935, mais encore toutes les innovations survenues depuis, et très certainement toutes les opérations de dépôt et de crédit, englobant ainsi dans son enquête aussi bien compagnies de finance, de prêt et de fiducie que banques à charte, banques d'épargne, syndicats coopératifs et caisses populaires, loi de l'intérêt et vente à tempérament, et encore finance extérieure, contrôle des changes, crédits à l'exportation, etc.

L'association des sociétés de fiducie du Canada présentera un mémoire à cette commission mais, quel qu'en soit le contenu, il nous paraît essentiel de répéter ici qu'à notre avis, les compagnies de fiducie sont par nature de juridiction exclusivement provinciale, tant dans leur création que pour les pouvoirs spéciaux qui leur sont conférés. Sans prétendre que cette solution soit la seule possible, elle est pour le moment la seule constitutionnelle par suite du lien intime de la fiducie avec la propriété et les droits civils.

C'est Québec qui doit . . .

(Suite de la page 5)

la publicité. Je voudrais attirer votre attention sur la nécessité particulière pour les Canadiens français de se préparer aux fonctions supérieures qu'offre le secteur de la production ainsi que celui des finances. Il me semble que le genre de direction donnée à une entreprise varie en fonction de ses besoins. A l'un des stades de l'existence d'une société on a besoin d'un "leadership" financier puissant aussi bien que d'un contrôle ferme; à un autre de ces stades, les problèmes sont ceux de la vente et de la mise sur le marché, et il devient alors nécessaire de résoudre les complications causées par une capacité de production excédentaire ou une modification de la demande; à un autre stade encore, une société peut être amenée à entreprendre un développement formidable de ses usines et ateliers de production ce qui réclame un ingénieur ou un spécialiste des problèmes de production au sein des cadres supérieurs de l'entreprise. Il est important que les jeunes Canadiens français étudient et examinent tous les moyens permettant d'accéder à ces cadres supérieurs.

Il faut plus de Canadiens français dans le monde financier

Nous-mêmes de la Bourse et également toutes nos maisons membres voyons clairement la nécessité qu'un plus grand nombre de jeunes Canadiens français embrasse les carrières qui s'offrent dans les domaines des investissements et de la finance. Nous avons besoin de ces jeunes gens qui, précisément parce qu'ils ont été exposés à la discipline d'une double culture, se trouvent particulièrement bien préparés pour une carrière où il faut faire preuve de beaucoup d'imagination, de dynamisme et d'esprit d'initiative. De même nous avons besoin d'un nombre plus grand de maisons canadiennes-françaises sur les parquets de nos deux bourses. Comme j'ai tenté de l'expliquer, vos bourses ont le ferme désir de s'assimiler à la vie de la société québécoise. Elles ne cherchent qu'une chose, servir le Québec de la manière la plus efficace possible, apporter leur quote-part à la solution des problèmes qui nous confrontent, et s'identifier pleinement à l'essor économique de la province.

Le Québec doit prendre la tête des autres provinces

Nous avons passé en revue jusqu'à présent quelques-uns des changements survenus dans la province. Mais le Québec n'est pas qu'une province, l'une quelconque des dix provinces. Il faut que la province de Québec prenne la direction des autres provinces. Notre histoire, notre position stratégique le long des rives du Saint-Laurent, au centre des six provinces de l'est du pays, notre population en plein accroissement — tous ces facteurs exigent que nous prenions en considération la totalité des problèmes économiques auxquels le Canada tout entier fait face. Nous ne pouvons pas, en sommant dans l'introduction et le séparatisme éluder le défi de l'union politique telle que nos pères l'ont définie en 1864 et 1867.

Le Québec accorde déjà plus d'importance à ses relations avec les grandes puissances commerçantes du monde, et tout particulièrement avec l'Europe. Cette attitude ressort d'ailleurs du voyage de succès qu'entreprend le premier ministre, M. Jean Lesage, dans les grandes capitales européennes. Cette attitude ressort également de l'établissement d'une maison du Québec à Paris, et dans l'établissement de liens plus étroits avec d'autres pays. Cette attitude ressort enfin des visites des délégations commerciales venues dans la province de Québec sous l'égide du ministre du commerce ainsi que des échanges mutuels réalisés à tous les niveaux. Ces activités sont stimulantes, elles font preuve d'imagination

et elles contribuent à établir dans l'esprit des gens que le Québec est un milieu où l'on sait répondre au défi de l'histoire, que le Québec est le lieu d'activités excitantes pour l'esprit, que le Québec, enfin, est un milieu créateur. Mais il nous faut tirer de tout ceci une conclusion logique, et en extraire les politiques économiques et commerciales qui conviennent et qui nous permettront de nous développer. Si l'avenir du Canada dépend dans une large mesure de l'expansion du commerce à travers le monde, tel est également le cas de la province de Québec. Il ne faut pas que nous soyons qu'une quelconque province dans ce domaine. Il nous faut prendre la direction de la partie orientale du pays, en demandant et en réclamant les ajustements nécessaires par les modifications survenues dans nos structures commerciales. Nous réclamons en ce moment une révision de la politique fiscale, révision qui faciliterait notre croissance. Il nous faut également réclamer la révision de notre politique commerciale, ce qui contribuerait à raffermir la position du Canada en général et celle du Québec en particulier. Je suggère que nos personnalités gouvernementales et que nos économistes universitaires se penchent, plus qu'ils ne l'ont fait par le passé, sur les problèmes d'orientation précise de cette politique.

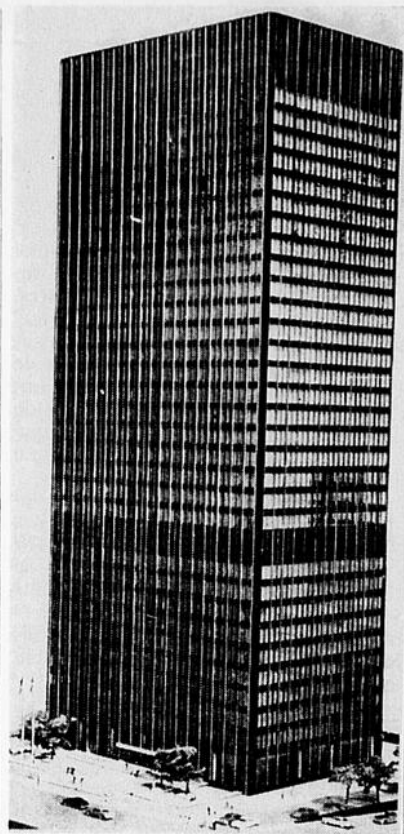
Il faut réduire les tarifs douaniers

Il y a, au Canada, trois grandes régions économiques, géographiquement distinctes, mais unies par le besoin qu'elles éprouvent pour des politiques commerciales plus libérales. La province de Colombie britannique a les yeux tournés vers une expansion de ses affaires sur les marchés du Japon, de la Chine et de l'Extrême-Orient en général. En conséquence, la politique économique qui contribuerait le plus au développement de nos ressources serait basée sur une réduction des tarifs douaniers et sur une libéralisation des échanges commerciaux. De même pour les trois provinces de l'Ouest qui ont toujours compté sur le libre accès aux marchés mondiaux pour y exporter leurs denrées et leurs matières premières.

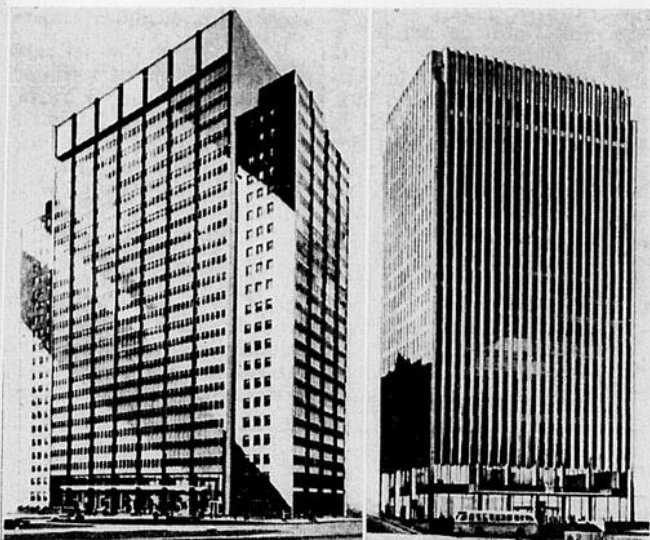
Dans les six provinces de l'Est, à savoir le Québec, l'Ontario et les Maritimes, il devient de plus en plus évident que nous devons nous ajuster aux grands mouvements de libéralisation des échanges. Jusqu'à ces dernières années, la politique commerciale dans l'Est du pays a été dominée par le désir de protéger certaines industries et régions qui ont traditionnellement bénéficié du protectionisme douanier. Il en a résulté une politique de développement économique fondée sur le concept de succursales et de filiales, concept qui doit maintenant faire place à des conditions plus libérales. Les conséquences onéreuses qui en résulteraient pour certaines industries doivent être allégées au cours de la période de transition, alors que nous cherchons à donner à l'économie canadienne une puissance plus grande et une nouvelle orientation.

La situation privilégiée du Québec

La province de Québec doit prendre la direction de ces nouvelles tentatives. Les avantages qui en découleront pour les six provinces de l'est en général, et pour la province de Québec en particulier, seront en vérité substantiels. Si l'on considère que les six provinces de l'est forment une entité économique dans le cadre d'un plus grand marché qui offre un accès plus facile à cette Europe en pleine expansion, il sera facile de comprendre les avantages exceptionnels qui en résulteront pour l'expansion industrielle du Québec. De même que la société Atlas Steel Limited a estimé hautement les rives du Saint-Laurent en tant que site intéressant



ESSOR REMARQUABLE DE LA BANQUE DE MONTRÉAL



Une nouvelle page d'histoire bancaire s'est écrite ces jours-ci avec l'ouverture simultanée d'importantes succursales de la Banque de Montréal dans trois des grands édifices commerciaux récemment construits dans notre ville.

Ces nouvelles succursales de la B de M sont établies dans l'immeuble de 34 étages de l'Édifice C-I-L et celui de 20 étages de l'Hydro-Québec, tous deux situés boulevard Dorchester; et dans l'édifice de 20 étages de la Standard Life, rue Sherbrooke. Cette triple inauguration, croit-on, est un événement sans précédent dans le monde.

Dévaluation — Spéculation

(Suite de la première page)

table. Remarquons que tout n'est pas dit pour autant.

Tenons-nous en, pour l'instant, à cet aspect de la question. En gros, le raisonnement tenu à Ottawa paraît séduisant. Le Canada a effectué, depuis quelques mois, une remontée convenable dans le domaine des exportations. Il suffit d'un "coup de pouce" (baisse des prix nationaux exprimés en monnaies étrangères: ce que réalise une dévaluation) pour que le mouvement amorcé devienne une hausse définitive, ou tout au moins s'accélère.

Dans le cas du Canada, le premier ministre oublierait-il que les ventes de blé à la Chine, ou bien celles d'avions canadiens, représentent des opérations exceptionnelles? Qu'elles sont, en effet, le résultat des négociations de gouvernement à gouvernement? Et que, par conséquent, elles n'ont

aucun rapport avec une modification des mouvements commerciaux durables?

Les grandes exportations traditionnelles du Canada ne font pas preuve d'une vigueur bien réjouissante. Il est peu probable qu'elles se trouvent bouleversées par notre dévaluation.

Dévaluation, importations et hausse des prix nationaux

Compte tenu de l'insuffisance de sa structure "secondaire" (largement dénoncée par Monsieur Coyne, l'an dernier) l'économie canadienne doit importer, pour survivre, des produits finis qu'il lui faudra bien, désormais, payer plus cher. Il resterait donc à étudier, avant de crier victoire, l'effet de la dévaluation sur les importations.

Jusqu'à preuve du contraire, nous ne croyons pas à une réduction des achats canadiens à l'étranger, au moins dans la majorité des cas. Si le Canada était équipé pour produire une importante fraction des produits manufacturés qu'il achète, les choses seraient différentes. Mais il n'est pas imaginable que les Canadiens acceptent de renoncer à leurs achats à l'étranger. Ce sont tous leurs comportements de consommateurs qui devraient être réorientés. Ces choses-là ne se réalisent pas par décision gouvernementale!

Quant à imaginer une transformation de la production canadienne, c'est là encore une simple vue de l'esprit. Les grosses sociétés américaines sont bien implantées au Canada. Leurs filiales canadiennes ne vont donc pas faire concurrence à leurs sociétés-mères. Quant à leur faire une concurrence durable, par la création d'entreprises vraiment canadiennes, mieux vaut n'en pas parler. De toutes façons, d'ailleurs, il y aura belle lurette que la montée des prix, au Canada, aura absorbé la marge peut-être créée par la dévaluation, lorsque nous

serons en mesure de réduire nos importations de façon sérieuse.

Dévaluation et mainmise étrangère sur l'économie canadienne

Electoralement parlant, il est difficile de soutenir que la dévaluation, en réduisant la spéculation, fasse échapper le Canada à des pressions qui lui sont extérieures. Il sera intéressant de voir comment le premier ministre, lors des prochaines journées de la campagne électorale, réussira à démontrer que la dévaluation ne comporte aucun danger de mainmise étrangère sur des entreprises canadiennes.

Car, de deux choses l'une: ou le nouveau taux de change est définitif, ou il ne l'est pas vraiment. Dans le second cas, ne sommes-nous pas condamnés à rembourser de plus en plus cher, à leurs échéances, nos emprunts libellés, par exemple, en dollars américains? Dans le premier cas, pourquoi les Américains — pour ne citer qu'eux — ne seraient-ils pas incités à acheter, sous des formes diverses, un dollar canadien désormais bien bon marché pour eux? Et les formes mêmes que peuvent revêtir de tels achats peuvent être inquiétantes. Les entreprises canadiennes à vendre (il doit en rester quelques-unes encore!) finiront par ne plus coûter très cher à nos voisins du sud. Les dangers de mainmise étrangère sur l'économie canadienne se trouvent donc accrus, grâce à la dévaluation.

Une seconde constatation d'importance paraît s'imposer. Les emprunts canadiens, de plus en plus nombreux, vont, eux aussi, coûter moins cher aux étrangers en quête de placement. Autrement dit, le dollar canadien étant désormais très "bon marché", pourquoi ne pas en profiter? Il faut donc s'attendre à ce que les émissions canadiennes d'obligations s'offrent très largement sur le marché de New-York. Il en résultera donc un afflux de dollars américains au Canada, et ces dollars américains, rachetés par les circuits bancaires, accentueront la hausse de la masse monétaire canadienne.

(Suite à la page 16)

Le président du CSN :

Les Canadiens doivent consentir à des sacrifices pour enrayer le chômage; accroître la production

La population du Canada doit être prête à des sacrifices peut-être assez lourds pour redonner un nouvel essor à notre économie et permettre de plus grands investissements, afin de réduire le chômage, d'après M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux. Parlant devant une centaine de délégués du Conseil Central des Syndicats nationaux de Montréal, réunis en congrès, le syndicaliste ajoutait que ces sacrifices, les syndicats devraient être prêts à les consentir, à la condition qu'ils ne servent pas à augmenter les profits, mais qu'ils profitent à tous les Canadiens en assurant l'avenir économique du pays.

Actuellement, a-t-il fait remarquer, la croissance économique

ne correspond pas à la croissance de la population. C'est le marasme, "et à moins d'un miracle, la situation deviendra encore plus grave dans quelques années".

Il fut un temps où les capitaux américains venaient fertiliser l'économie canadienne à cause surtout des barrières tarifaires entre les deux pays et parce que les Etats-Unis voulaient jouir du marché du Commonwealth. Mais aujourd'hui avec le Marché commun européen vers lequel se dirige la Grande-Bretagne, la concurrence du Japon, et peut-être bientôt de la Russie et des autres pays du bloc communiste, les Etats-Unis ont intérêt à concentrer leur économie, d'autant plus qu'il existe également dans ce

pays, un problème du chômage aussi accentué qu'au Canada.

M. Marchand a souligné aussi que le Canada est un pays de production de matières premières. Or, en 1962, tous les "nouveaux" pays qui obtiennent leur indépendance, sont aussi producteurs de matières premières, d'où une autre difficulté pour le Canada de sortir du marasme économique dans lequel il s'enfonce chaque jour davantage.

D'après lui, les Canadiens devraient être prêts à consentir des sacrifices, à baisser même leur standard de vie, pour obtenir de meilleurs prix pour nos produits afin d'être en mesure de concurrencer tous les autres pays. "Si non, a-t-il prédit, seul un miracle pourra résorber le chômage".

Selon le chef du NPD

Les syndicats ne feraient pas la grève s'ils avaient un recours efficace en justice

"Le recours à la grève dans les conflits ouvriers est depuis longtemps une arme désuète". Telle est la déclaration surprenante faite récemment par M. T. C. Douglas, leader du Nouveau Parti Démocratique.

"Le rôle du syndicalisme ouvrier s'est transformé au cours des années et les grèves ne servent plus à leurs fins".

M. Douglas a exprimé, en outre, l'avis que les salaires ne devraient pas excéder le taux de valeur de la productivité.

Les nations les plus prospères ont reconnu le principe du planisme économique et c'est dans la mise en marche de programmes du genre que le travail a un rôle important à jouer.

Les nations qui ont accepté

ce principe ont progressé", a-t-il ajouté.

Une législation reconnaissant les syndicats comme des entités légales et juridiquement constituées pourrait faire disparaître toute autre forme d'organisation de travailleurs. Un syndicat a des droits moraux et politiques qui seraient reconnus.

"Il y a une injustice grave et lamentable lorsqu'un groupe d'hommes est amené à quitter le travail".

Les syndicats ne feraient pas la grève s'ils "disposaient d'un moyen de recours efficace en justice", a-t-il dit en terminant.

Selon M. Paul Pelletier

L'échelle des salaires des fonctionnaires devrait dépendre d'un organisme indépendant

Lors du 17ième congrès des Relations industrielles organisé par la faculté des Sciences sociales de Laval, M. Paul Pelletier, commissaire à la Commission du service civil à Ottawa, déclarait : "Il n'est ni sage ni pratique de tenter d'adapter le système industriel de convention collective au fonctionnarisme".

Après avoir expliqué aux participants quelques articles de la

nouvelle loi du service civil, entrée en vigueur le 1er avril, il a ajouté que les niveaux des salaires dans le fonctionnarisme ne dépendent ni de la situation plus ou moins florissante des profits, ni de rivalités inter-syndicales, ni du prestige ou de la puissance relative d'un syndicaliste ou d'un chef d'entreprise.

"Ils reposent sur une analyse froide et aussi objective que pos-

sible des salaires ou des gages que reçoivent les employés accomplissant un travail semblable dans le secteur de l'industrie privée; il ne s'agit donc plus de marchander, il s'agit de s'assurer des faits.

"Dans un tel contexte, il me semble non seulement sage mais pratique de confier à un organisme indépendant, tel la Commission du service civil, la tâche obligatoire de recommander au gouvernement quels devraient être les taux de salaires et de gages des fonctionnaires puisque cet organisme n'est assujéti ni aux considérations budgétaires ou politiques qui peuvent avoir raison d'influencer le gouvernement, ni aux désirs parfois trop intéressés des associations d'employés".

Le ministre fédéral du Commerce :

Patrons et travailleurs doivent collaborer pour améliorer la situation économique du pays

Le ministre du Commerce, M. Hees, demandait récemment au patronat et au monde syndical de s'élever au-dessus des "impulsions égoïstes" pour suivre l'exemple de l'Europe occidentale et collaborer dans un rendement accru de la production nationale.

Devant la Chambre de Commerce de Windsor, M. Hees affirmait que face à une concurrence grandissante, seuls les producteurs industriels efficaces survivront. Les autres disparaîtront.

"Si le patronat et le travail coopèrent pour améliorer la qualité, les cadres, le service et abaisser les coûts de production, alors l'industrie saura prospérer et fournir des emplois à nos concitoyens à l'année longue."

Il a soutenu que ce résultat a été obtenu en Europe occidentale et que cette collaboration "fait l'envie du reste du monde".

Le ministre croit, cependant, qu'il appartient au patronat de poser le premier geste et d'inviter le travail organisé à une discussion sincère et amicale du problème de cette coopération.

Le ministre Hees soutient que

le coût de la main-d'oeuvre n'est pas le seul facteur explicatif de la hausse des prix. A son dire, le coût administratif même des entreprises canadiennes avec tout ce que cela comporte d'impondérables contribue à la hausse des prix de la production.

Par ailleurs, les chefs syndicalistes auraient intérêt à copier l'attitude de leurs collègues européens qui étudient soigneusement les répercussions que des hausses de salaire réclamées pourraient avoir sur l'économie générale.

Volcano Ltée fournit un exemple de collaboration patrons-ouvriers

La compagnie Volcano Ltée, de St-Hyacinthe, et ses employés viennent de fournir au monde du travail un exemple de bonne entente et de compréhension des problèmes mutuels en ratifiant une entente entre le syndicat de la métallurgie et la compagnie, après quelques semaines seulement de négociations.

Cette entente n'a rien de surprenant si l'on sait qu'à l'usine Volcano, la comité syndical patronal se réunit tous les mois pour discuter de rajustement aptes à augmenter la production, à assouplir les conditions de travail, régler les problèmes de l'organisation des périodes de loisirs, etc.

Le nouveau contrat, signé pour trois ans, comporte une augmentation de salaires de 22 cents sous l'heure, et des bénéfices marginaux. La première année, les salaires horaires augmenteront de six cents l'heure, alors que

l'augmentation sera de cinq cents durant les deux années subséquentes.

Les employés ont aussi obtenu une réduction de leurs heures de travail: celles-ci sont portées de 46 à 45 par semaine.

Savoir comment faire servir . . .

(Suite de la page 6)

mars 1961: "L'aliénation nationaliste", par Pierre-Elliott Trudeau, ainsi que "Lettre d'un nationaliste", par G.C.).

III — La réaction gouvernementale

Face à ces trois courants, dont la pression s'exerce sur lui, quelle a été jusqu'ici la réaction du nouveau gouvernement provincial? Avant de répondre à cette question, il me paraît opportun de préciser que je n'ai pas du tout l'intention de laisser entendre que le gouvernement québécois n'a agi que sur la pression de l'un ou l'autre de ces courants et qu'il ne possède aucune philosophie propre pour l'inspirer dans son action. Je sais fort bien qu'il en a une, d'autant plus qu'il manque rarement une occasion de l'exposer devant le public, mais le point qui m'intéresse pour le moment, c'est son attitude — verbale ou active — à l'égard des trois courants qui montent actuellement à l'assaut de l'Etat provincial.

Il apparaît évident tout d'abord que le nouveau gouvernement n'entend pas se solidariser avec le courant "socialiste" et que même il cherche à s'en dissocier complètement. Nombreuses et claires sont les déclarations de son chef sur ce point :

Il faut au delà d'un libéralisme économique non efficace et démodé, en deçà d'un socialisme oppresseur des libertés, nous diriger de plus en plus vers un pluralisme de notre économie . . .

(La Réforme, 22 octobre 1960.)

Nous croyons en ce que j'ai déjà appelé le "planisme démocratique", mais nous ne croyons pas une économie dirigée par l'Etat. (La Réforme, 10 décembre 1960.)

Le parti libéral . . . n'est pas un parti socialiste et le gouvernement que je dirige n'est pas socialiste. C'est un gouvernement du centre . . . Lorsque je parle du rôle de l'Etat du Québec, immédiatement nos amis d'en face s'effarouchent. Ils crient au gauchisme, à l'étatisme, au socialisme . . . Mes déclarations passées et les actes que j'ai posés, sur le sujet, sont des garanties . . . (La Réforme, 11 mars 1961.)

Jusqu'où ira ce "planisme démocratique", il est trop tôt pour le savoir, mais il semble bien que, même s'il pousse loin ses tentatives de planification, le gouvernement actuel se défendra toujours de verser dans le socialisme.

Ses sympathies, par contre, à l'égard du courant "nationaliste" sont évidentes. On n'en finirait plus de citer des déclarations en ce sens. C'est d'abord M. René Lévesque qui affirme : "Un petit peuple comme le nôtre a besoin d'un levier, et ce levier c'est son Etat. Nous devons apprendre à nous en servir au lieu de le déprécier . . ." (La Réforme, 18 février 1961.) C'est ensuite un véritable discours "nationaliste" que prononce le chef du gouvernement lors de la création du nouveau ministère des Affaires culturelles (cf. La Réforme, 11 mars 1961). De même, au banquet d'ouverture de la semaine de l'éducation, le 4 mars, M. Lesage se compromet à fond :

Il faut bien comprendre que l'Etat québécois, c'est le point d'appui collectif de la communauté canadienne-française et, à l'heure actuelle, l'instrument nécessaire de son progrès culturel, économique et social. Il nous faut savoir l'utiliser sans crainte. L'Etat qué-

bécois n'est pas un étranger parmi nous, au contraire, il est à nous. Il nous appartient et il émane de notre peuple. (Cf. La Réforme, 18 mars 1961.)

Est-ce à dire que le gouvernement actuel, dans l'utilisation de l'Etat comme instrument de libération nationale, soit prêt à aller aussi loin que le demandent les plus chauds partisans du courant "nationaliste"? Pour le moment, il serait tout à fait prématuré de l'affirmer, et je me contente de souligner des marques évidentes de sympathie aux idées que représente ce courant.

Qu'en est-il enfin de son attitude à l'égard des espoirs et des exigences du courant "laïciste" concernant l'intervention et la direction de l'Etat dans l'éducation? Sur ce point les déclarations gouvernementales se nuancent et sont moins précises. D'une part, M. Lesage rejette avec horreur le mot, tout comme il rejette les mots "gauchisme, étatisme, socialisme" dont ils dénoncent l'usage comme "une tactique de l'Union nationale pour faire croire que le gouvernement que je dirige est un gouvernement de gauche opposé à la confessionnalité de l'enseignement" (La Réforme, 11 mars 1961). D'autre part, cependant, il revendique pour l'Etat à l'égard de la culture un rôle plus que supplétif (ibid.), et il demande qu'on laisse à l'Etat "jouer pleinement le rôle qui lui revient comme responsable du bien commun de la société", rôle qu'il résume en trois mots : "coordination, prévoyance et progrès" (La Réforme, 18 mars 1961).

La seule conclusion qu'il soit possible de tirer de ces déclarations très générales est la suivante : le gouvernement actuel entend jouer un rôle beaucoup plus considérable et intensif dans le domaine de l'éducation; là aussi, semble-t-il, il agira selon les exigences d'un planisme démocratique (cf. La Réforme, 25 février 1961). De toute façon, en ce domaine surtout, c'est aux actes plus qu'aux paroles qu'il faut le juger; ceux-là beaucoup plus que celles-ci nous indiquent quelle a été jusqu'ici et surtout quelle semble devoir être la tendance de sa politique tant en matière d'éducation qu'à l'égard des revendications laïques sur ce terrain.

Tel est le passionnant débat, à la fois théorique et pratique, qui se poursuit actuellement au Québec, et tels sont les grands courants qui l'animent et vont le prolonger encore longtemps. Bon gré mal gré, le gouvernement actuel y est engagé, il en occupe le centre et il l'alimente de son action comme de son inaction. L'enjeu en est trop important pour que se taisent les voix qui l'ont déjà porté devant le public et pour que ne s'en élèvent pas d'autres qui, jusqu'ici, sont demeurées muettes. L'Etat est désormais entré dans nos préoccupations et il n'est pas près d'en sortir; aussi importet-il souverainement d'en posséder une notion aussi juste que possible. Quelle est la véritable mission de l'Etat? voilà la question à laquelle j'essaierai de répondre dans un prochain article.

Dans le prochain numéro, un deuxième article de Richard Arès, S.J., intitulé "JUSQU'OU L'ÉTAT?"

RESSOURCES NATURELLES

Au ministère des mines

\$4,500,000 pour un relevé sur le bouclier canadien

Le ministère des mines vient d'annoncer qu'un programme fédéral-provincial de \$4,500,000 sera entrepris afin de faire le relevé de 500,000 milles carrés de territoire du bouclier canadien.

Ce projet fait partie d'un pro-

gramme global de \$18,000,000 annoncé l'an dernier et ayant pour but de faire les relevés sur les parties encore inconnues du bouclier canadien.

Cinq provinces participent à ce programme. Ce sont le Qué-

bec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Les relevés aériens seront effectués par Aero Surveys Limited de Vancouver, Canadian Aero Service Limited et Spartan Air Services Limited d'Ottawa.

Le programme comprend, en 1962, plus de 1,000,000 de milles de vol et sera entrepris sous peu. Les cartes aéro-magnétiques que l'on peut tracer par la suite sont très utiles aux arpenteurs-géomètres et aident à localiser les dépôts de minerais.

Les agronomes aux travaux majeurs

Le gouvernement emploiera des centaines d'aide-agronomes

Estimant que les techniciens agricoles ou aide-agronomes engagés à l'administration provinciale se révèlent de précieux auxiliaires des agronomes de comtés, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation a fait savoir que le gouvernement emploierait des diplômés de l'enseignement technique récemment mis sur pied.

M. Courcy estime que, libérés de "ces accaparantes besognes, nécessaires mais relativement secondaires", les agronomes de comté pourront se consacrer plus entièrement à des travaux majeurs, tels que l'orientation des productions, le conseil de gestion des exploitations agricoles et la participation aux études de l'amé-

nagement régional des territoires ruraux.

La province compterait actuellement de 600 à 650 techniciens agricoles, sans avoir de titre, a affirmé le ministre. Sur des données établissant que chaque aviateur doit compter sur huit auxiliaires au sol et chaque ingénieur professionnel sur quatre techniciens, il a fixé un objectif de 1,500 ou 1,800 techniciens agricoles par rapport aux 1,000 agronomes actifs dans la province.

On sait que M. Courcy a annoncé il y a quelques semaines l'établissement d'écoles à Saint-Hyacinthe et à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Les techniciens agricoles diplômés de ces écoles seront vraisemblablement employés par le gouvernement et par l'industrie agricole et para-agricole. M. Courcy a mis l'accent sur le fait que l'agriculture proprement dite ne récupère que 25 pour cent des techniciens formés à Farmingdale, N.Y. Cette école a largement inspiré le comité Régis, qui a recommandé au gouvernement l'institution d'un enseignement technique agricole visant à combler le vide entre l'école moyenne d'agriculture et la Faculté d'agronomie.

Ces cours sur l'enseignement technique agricole dureront trois ans après la 11e année de la section sciences-mathématiques du cours secondaire public. Ces cours visent à donner à l'étudiant une solide formation générale dans les sciences de base et dans les sciences particulières aux spécialités d'option.

Espoir de prospérité

Le sol gaspésien contient des nappes de pétrole

Dans une étude sur "la mise en valeur des Ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud", M. Pierre-Yves Pépin, chargé de recherches au ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, déclare que les travaux effectués à l'heure actuelle par d'importantes sociétés possédant de gros capitaux permettent d'espérer, grâce à la technique moderne, la découverte éventuelle de nappes considérables de pétrole et de poches de gaz naturel dans la péninsule.

L'étude de M. Pierre-Yves Pépin est suivie de conclusions encourageantes au sujet de l'avenir de l'industrie minière de la péninsule, notamment pour ce qui regarde le cuivre, le plomb et le zinc.

Dès 1836, on avait rapporté des suintements de pétrole en Gaspésie; et vingt-quatre ans plus tard, on y forait le premier du Canada; mais jusqu'au début du 20e

siècle, les résultats de la prospection furent très pauvres.

Avant 1959, on avait dénombré plus de 80 forages; 50 ont révélé la présence de pétrole et de gaz. Toutefois, il semble que, même dans les districts les plus prometteurs, les sondes n'ont jamais été suffisamment enfoncées dans le sous-sol. Un seul puits aurait été creusé jusqu'à la profondeur de 5,995 pieds.

Depuis quelques années, les travaux de recherche du pétrole et du gaz se sont intensifiés avec "l'Associated Developments", firme qui a procédé en 1959 à la fusion des sociétés "Gaspé Oil Ventures", "Quebec Oil Development", "Tar Point Oil Co." et "Bald Mountain Oil Co.". Les entreprises "Lowlands Exploration Ltd.", filiale de l'Imperial Oil Ltd." et "British American (Québec) Inc.", filiale de "British American Oil Co.", ont commencé la mise en oeuvre de vastes programmes d'action...

The Canadian Gaz Ass., prévoit :

Forte hausse de la production de gaz naturel prévue en 1962

La production du gaz naturel augmentera de 38 pour cent au Canada cette année, si l'on en croit "The Canadian Gas Association".

Dans son rapport annuel, l'association prévoit une hausse de 72 pour cent dans les exportations de gaz naturel aux Etats-Unis, une augmentation de 68 pour cent dans les revenus provenant de ces exportations ainsi qu'une avance de 15 pour cent dans les revenus de la vente du gaz au Canada.

On indique, de plus, que la demande n'a cessé de croître au pays au cours de 1961. On note des augmentations variant entre 21,300,000,000 de pieds cubes dans les livraisons de gaz dans la province d'Ontario, et 3,800,000,000 de pieds cubes à la Colombie Britannique.

Les sociétés de services publics ont obtenu l'an dernier des revenus sur la vente du gaz naturel beaucoup plus importants que par les années passées. Ces ventes se sont chiffrées à \$227,000,000, ce

qui signifie une augmentation de 16 pour cent sur les ventes de 1960.

An 31 décembre dernier, les distributeurs de gaz naturel desservant 1,284,000 clients, dont 61 pour cent se trouvaient en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. La plus forte augmentation de nouveaux abonnés a été remarquée en Ontario, soit 33,000 clients de plus, tandis qu'en Alberta et en Colombie Britannique l'augmentation a été de 11,000 clients respectivement.

L'association, qui groupe 650 membres délégués par toutes les divisions de l'industrie, prédit une augmentation de 4 pour cent seulement de nouveaux abonnés au pays en 1962.

L'Ass. des consommateurs du Canada :

L'abolition du prix minimum du lait profiterait au consommateur

La section du Québec de l'Association des consommateurs du Canada et la laiterie Perette Dairy Limited de Saint-Laurent ont recommandé, dans un mémoire présenté à la Commission des industries laitières du Québec, d'abolir le prix de détail minimum du lait liquide.

Plusieurs laiteries montréalaises ont augmenté le prix de détail de leur lait de 23 cents à 25 cents la pinte depuis le 1er mars.

Le groupe des consommateurs a fait remarquer que si les laite-

ries sont libres d'augmenter le prix du lait, elles devraient aussi avoir la liberté de l'abaisser.

"Si une laiterie peut réduire le prix du lait grâce à des méthodes modernes de traitement et de distribution tout en maintenant le prix établi au producteur aucun règlement ne doit empêcher que le consommateur puisse en profiter," souligne-t-on dans le mémoire.

Les consommateurs ont fait observer qu'à Toronto, où les prix planchers ont été abolis, les laite-

ries ont pu vendre le lait au même prix tout en versant au fournisseur beaucoup plus que ceux de la région de Montréal reçoivent.

Le prix minimum légal actuellement est de 22½ cents la pinte ou 62 cents pour le contenant de trois pintes.

Un laitier a affirmé qu'il pouvait vendre au comptoir du lait à raison de 51 cents pour le contenant de trois pintes.

Rapport géologique sur Langelier...

Un rapport géologique préliminaire sera publié sur la région de Langelier, comtés de Laviolette et de Québec. Ce rapport publié par le ministère des ressources naturelles a été autorisé par M. René Levesque. Monsieur Jehan Rondot, du service de la carte géologique, en a fait le levé en 1960.

Cette région, d'une superficie de 335 milles carrés, couvre le canton de Langelier et une partie des cantons de Payment, Adams, Dumoulin, Vallières, Malhiot et Bourgeois, du comté de Laviolette et une partie des cantons de Bickerdike et Chasseur, du comté de Québec.

Au Québec, en janvier 1962

Augmentation des expéditions de certains produits minéraux

Les expéditions d'amiante, de chaux et de ciment, par les producteurs de la province de Québec, ont été beaucoup plus élevées en janvier 1962 que durant le même mois de l'année précédente, l'augmentation étant de 20½, 21 et 20 pour cent respectivement. Par contre, celles de l'or ont été notablement plus basses et celles de l'argent et des produits d'argile, un peu plus faibles qu'en janvier 1961.

C'est ce que révèle un bulletin

statistique sur la production minérale de la province de Québec, dont le ministre des Richesses Naturelles, M. René Lévesque, a permis l'émission.

La même publication montre aussi que, comparativement au mois de décembre 1961, la chaux seule a enregistré une légère hausse durant le mois de janvier 1962. L'argent, les produits d'argile et le ciment ont subi une très forte baisse et l'amiant et l'or une baisse moins importante.

	Janvier		Décembre
	1962	1961	1961
Amiante, tonnes	66,537	55,189	70,617
METAUX PRECIEUX :			
Or, onces	78,310	88,245	89,762
Argent, onces	316,630	325,664	372,406
MATERIAUX DE CONSTRUCTION :			
Produits d'argile	\$299,022	\$304,630	\$384,248
Chaux, tonnes	36,171	29,830	34,847
Ciment, tonnes	63,926	53,414	94,221

VOLCANO

La chaudière utilisée partout au Canada



CONÇUE ET FABRIQUÉE ENTIÈREMENT AU CANADA

par

VOLCANO LIMITEE

Usines : ST-HYACINTHE Siège social : MONTREAL
Succursales : QUEBEC — TORONTO

Mille familles d'une même ville italienne s'unissent à Montréal

Une ville italienne de 6,000 habitants a vu en dix ans sa population tomber à 4,000, mais en revanche Montréal s'est accru de milles familles originaires de cette ville.

Celles-ci, qui se sont constituées en association, ont tenu dernièrement leur premier banquet en présence du vice-consul Sergio Angeletti représentant du consul général d'Italie ainsi que de nombreux dignitaires.

Cette imposante présence officielle s'explique non seulement par le caractère original de l'as-

sociation, mais aussi par son importance dans le cadre d'une véritable politique de l'immigration.

Cette association a ceci de particulier qu'elle prend son nom d'une unique ville, Ripabottoni, de la région du Molise (actuellement rattachée à celle des Abruzzes) ville d'où proviennent ce millier de familles désormais installées dans le nord et l'est de la métropole (la plupart des émigrés de Ripabottoni).

Ce type d'association correspond d'une part au tempérament très régionaliste des Italiens,

et d'autre part aux besoins particuliers d'une immigration qui est en grande partie familiale, et a tout avantage à l'être.

L'attachement à la patrie est de cette façon plus solide parce qu'aura disparu l'un des motifs les plus puissants d'un éventuel retour dans la mère-patrie: le besoin de retrouver sa famille.

Mais en se transplantant en groupes familiaux, les immigrants d'origine italienne conservent mieux leurs traditions propres, locales ou non, et évitent le danger du déracinement, et nous procurent, à nous du Québec, l'exemple vivant d'une minorité s'unissant pour s'assurer la survie, en temps qu'entité ethnique et culturelle.



A la suite d'une importante réorganisation, dans le but d'améliorer ses services, la Compagnie de Téléphone Bell du Canada annonce quelques changements à sa région de l'est, dorénavant partagée en deux divisions. Monsieur L.-R. Charron, à gauche, directeur du service commercial de la région de l'est, devient directeur des services d'exploitation, division de l'ouest, et monsieur G. J. Schetagne, surintendant régional de la construction à la région de l'ouest, occupera le poste de directeur des services d'exploitation, division de l'est. Ces changements entraient en vigueur le 1er mai.

En marge de la Fédération des Oeuvres

Le Can. français: moins riche ou moins généreux que les autres?

La moyenne, par personne, de dons monétaires à une organisation charitable donnée reflète-t-elle l'intensité des sentiments charitables d'une population ou l'état de ses finances? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre, mais, dans le cas qui nous occupe, un peu des deux

éléments doit entrer en jeu, le deuxième surtout.

Le président de la campagne de la Fédération des oeuvres canadiennes-françaises de charité a, en effet, mis en relief, ces jours-ci, l'écart considérable que l'on note entre les résultats de souscriptions par des groupes protes-

tants, irlandais ou juifs de Montréal, et ceux obtenus par la Fédération des oeuvres par le passé.

Après avoir rappelé que "la réponse appartient à chacun de nous" et qu'il s'agit "d'un don volontaire et non d'un impôt", M. DeSerres a cité des chiffres éloquentes. "La moyenne par personne des souscriptions aux trois autres fédérations de Montréal s'établit comme suit: Protestants, \$7.17; Juifs, \$7.80; Irlandais, \$7.50. La moyenne, dans le cas de la Fédération canadienne-française — notre Fédération — ne s'élève qu'à \$2.67".

Une autre comparaison qui donne à réfléchir: "Depuis cinq ans, a dit M. DeSerres, les montants recueillis par les trois autres fédérations ont augmenté de 27 pour cent, 52 pour cent et 33 pour cent respectivement, tandis que l'augmentation enregistrée par notre Fédération, au cours de la même période, n'a été que de 14 pour cent, ou 3 pour cent par année".

ABONNEMENTS AU JOURNAL "LES AFFAIRES" LES ETUDIANTS EN CAMPAGNE

Dans son prochain numéro, le journal "Les Affaires" présentera à ses lecteurs les étudiants des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, de l'Université de Montréal et de collèges classiques, qui entreprendront, pendant les vacances d'été, une grande campagne d'abonnement aux Affaires.

Nous publieront les photographies de ces étudiants à raison de quelques-unes par numéro, et inclurons quelques détails concernant cette campagne.

Selon la statistique fédérale

Hausse générale des ventes au détail au Canada

Les ventes au détail, en novembre 1961, se sont chiffrées par \$1,459,237,000, augmentation de 4.6 p.c. sur les \$1,394,780,000 d'un an plus tôt. Cet accroissement a été précédé par un fléchissement de 1.6 p.c. en octobre et une hausse de 0.9 p. 100 au cours de la période janvier-septembre, d'où une hausse de 1 p.c. durant

la période janvier-novembre (\$14,855,481,000 contre \$14,704,345,000 pour la période correspondante de 1960).

Toutes les provinces ont enregistré des augmentations en novembre et au cours de la période janvier - novembre, comparative-ment à un an plus tôt. Voici les augmentations procentuelles du

mois (des 11 mois entre parenthèses): les provinces Atlantiques, 8.3 p.c. (4.2); Québec, 7.3 (3.8); Ontario, 4.6 (1.9); Manitoba, 9.3 (3.1); Saskatchewan, 7.6 (4.2); Alberta, 9.2 (4.8); et Colombie-Britannique, 6.5 (2.6).

Dix-sept des 18 commerces observés ont enregistré des ventes plus nombreuses en novembre qu'un an plus tôt; les ventes de bois d'oeuvre et le matériel de construction ont fléchi de 4.7 p.c. Les augmentations ont varié de 0.2 p.c. (médicaments) à 11 p.c. (concessionnaires de véhicules automobiles). Voici d'autres gains importants: magasins de chaussures, 8.9 p.c.; magasins de vêtements pour la famille, 6.6; épicerie et épicerie-boucheries, 6.5; magasins de meubles, d'appareils électriques et de récepteurs de radio, 6.4.

Cela est certain. La masse monétaire, en s'augmentant, pourra aussi avoir un "effet-prix". Après de plus ou moins longs circuits, les taux d'intérêts en hausse se répercuteront sur notre propre pouvoir d'achat.

Mais, d'ici là, les élections fédérales auront eu lieu.

Jean Mehling.

Le nouvel édifice C.I.L.: un symbole de dynamisme

"Seule une politique de dynamisme confiant peut permettre à notre province de réaliser entièrement les possibilités latentes qui sont depuis longtemps les siennes", a déclaré le premier Ministre de la province de Québec à la cérémonie d'inauguration de l'édifice de 32 étages de la Canadian Industries Limited.

Dans un discours qu'il voulait être un hommage aux responsables de cette gigantesque réalisation en même temps qu'une

apologie des réformes politiques entreprises par son gouvernement, M. Jean Lesage a déclaré: "Nous nous efforçons d'administrer avec la même confiance, la même vision de l'avenir dont ont fait preuve ceux qui ont construit cet immeuble."

Le maire Jean Drapeau, pour sa part a déclaré: que cette autre cérémonie d'inauguration était un autre événement qui élève "Montréal au rang des grandes métropoles du monde".

Formation prochaine d'un ministère du Nord québécois

M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, a révélé à la fin du mois dernier, à la Chambre basse, que le gouvernement de la province "travaille activement à la création d'un ministère du Nord québécois".

Quelques minutes plus tôt, M. Jean-Jacques Bertrand avait dé-

claré à l'Assemblée législative que les autorités provinciales devaient fonder un tel département ministériel. Le porte-parole de l'opposition avait laissé entendre que cela leur permettrait de mieux assumer leurs responsabilités dans le domaine de la mise en valeur des richesses naturelles.

Plus de 2,000,000 d'âmes

La population du grand Montréal a augmenté de 20% en cinq ans

La population de Montréal métropolitain a augmenté de 20.3 pour cent entre 1956 et 1961 et elle atteignait, lors du recensement fédéral de l'an dernier, 2,109,509 âmes. Elle se chiffrait par 1,745,001 en 1956.

L'an dernier, la population de Montréal était de 1,191,062 et celle de Toronto de 672,407. Le Toronto métropolitain comptait 1,824,481 âmes l'an dernier et 1,502,253 en 1956.

Plusieurs augmentations de population ont été causées par l'aménagement de nouveaux domiciles, mais aussi par des annexions de territoires. Ainsi, Ste-Foy, près de Québec, est passée de 14,615 âmes en 1956 à 29,716 en 1961.

La population de Québec est passée de 170,703 à 171,979, tandis que le Québec métropolitain est passé de 311,604 à 357,568.

Dévaluation — Spécification . . .

(Suite de la page 13)

Si la Banque du Canada veut peu à peu en résorber une partie, son *open market* aura pour résultat de faire monter les taux d'intérêts.

La Province de Québec, en particulier, ne peut vraiment pas se réjouir de cette perspective, à l'instant précis où ses besoins exigent qu'elle emprunte à un rythme qui ne peut que s'accroître. L'opération va lui coûter cher! Et elle n'est pas la seule, ce qui, d'ailleurs, n'a rien de consolant!

Ainsi, sur le plan des individus, faut-il s'attendre à des résultats assez peu consolants, de la dévaluation. Bien sûr, si les exportations en recevaient un coup de fouet énergétique, l'effet multiplicateur sur le revenu national constituerait, à lui seul, une justification de l'opération menée. Mais de sérieux doutes s'imposent, semble-t-il, sur le bien-fondé des espoirs d'Ottawa.

Les produits importés s'accroîtront en prix "dollars canadiens".

JEUNES DIPLOMÉS

UNE CARRIÈRE INTÉRESSANTE ET LUCRATIVE VOUS ATTEND À NOTRE BANQUE

Avancement au mérite... cours d'administration bancaire...

Généreux plan de retraite... plans collectifs d'assurance-vie... bénéfices sociaux.

Pour tous renseignements, adressez-vous au Service du personnel.

Il nous fera plaisir de faire connaître les nombreux avantages d'une carrière bancaire.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Votre partenaire

221 ouest, rue St-Jacques, Montréal

358 succursales et agences pour vous servir dans l'Est du Canada.

